CANADIAN CENTRE FOR OCCUPATIONAL HEALTH AND SAFETY

Canadian Centre for Occupational Health and Safety

250 Main Street East
Hamilton, Ontario
L8N 1H6
(416) 572-2981

The Canadian Centre is a public corporation created by the Parliament of Canada in 1978 with the passing of the Canadian Centre for Occupational Health and Safety Act (S.C., 1977-1978, c.29).

As set out in the Act:

5. (1) The objects of the Centre are
(a) to promote health and safety in the workplace in Canada and the physical and mental health of working people in Canada;
(b) to facilitate
(i) consultation and cooperation among federal, provincial and territorial jurisdictions, and
(ii) participation by labour and management
in the establishment and maintenance of high standards of occupational health and safety appropriate to the Canadian situation;
(c) to assist in the development and maintenance of policies and programs aimed at the reduction or elimination of occupational hazards; and
(d) to serve as a national centre for statistics and other information relating to occupational health and safety.

The Centre is governed by a Council of Governors appointed by the Governor in Council. They are the Chairman; 12 Governors nominated by and representing the provinces and territories; 4 representing the Government of Canada; 11 representing labour and 11 representing employers. The Province of Quebec is represented by an Official Observer. The Council provides strategic policy direction, sets priorities and reviews progress. A 9-member tripartite Executive Board is chaired by the President and Chief Executive Officer. The Centre is administered by the President and Chief Executive Officer who supervises a staff that includes occupational and health and safety professionals, scientists, information specialists and support personnel.

The Centre meets the objects set out in the Act with a service of information, facilitation and advice. The information service includes: responding to inquiries; publications; an on-line electronic service (CCINFO) connecting users to the Centre's computer in Hamilton and a CD-ROM compact disc service (CCINFOdisc) updated quarterly containing material safety data sheets of trade name chemicals together with other chemical and general health and safety data bases and videotex presentations. Centre users come from labour, management, government, health and safety organizations, media, educational institutions and professionals. Through workshops focussed on issues, the Centre facilitates stakeholders to define and enlarge common ground for improvement of workplace safety and health. Council has approved guidelines within which the Centre may facilitate the standards process.

CCOHS Report of the Council April 1, 1987 – March 31, 1988

Contents

Organizational Chart 2

Letter of Transmittal 3

I. Ten years – Restrospections by the Chairman of Council and the President and Chief Executive Officer 4
- Expectation and Consensus 4
- Development Plan and Delivery 6
- Strategy and Relevance 7

Annex I
Funding History Since 1984 9

II. Highlights of the Development Plan 10
- History 10
- Scope 10
- Concentration 10
- Implications for the Centre 10
  - Goal 10
  - Priorities 10
- Performance 12
- Results Expected 12

III. The Centre's Performance during 1987-88 13
- Delivering Information 13
  - Inquiries 13
  - Electronic Information 13
  - Publications 14
  - Sharing the Centre's skills 15
- Developing Information: Cooperation and Reusables 15
  - Cooperation 15
  - Reusables 16
  - Workshops 17
  - Research 17
  - Costs and cost effectiveness 18
  - Program evaluation 18

Annex II
CCINFO Data Bases 21

Annex III
CCINFOimage Training Packages on CCINFOdisc 24

IV. Auditor's Report 25

Contributor's – Photographs

Cover Disc Photo - V. R. Scime
Cut Beyond Hairdressing; Dofasco; Government of Northwest Territories; Halifax Department of Labour and Manpower; International Forest Products Limited; New Brunswick Occupational Health and Safety Commission; Ontario Hydro; Transportation Association; J. Lamarée; T. Roesslein

CCOHS Organizational Chart

Chairman and Council of Governors

Secretary/Treasurer*

Executive Board

President and Chief Executive Officer

Chairman of the Executive Board

Director, Finance Publishing and Administration Services*

- Finance and Administration
- Publishing
- Workshops and Conferences

Director, Technical Services

- Material Hazards
- Physical Hazards
- Safety
- Medicine
- Quality Assurance

Director, Information Response Services

- Inquiries Service
- Documentation Resources
- Data Base Development

Director, Information Systems Services

- CCINFO Services
- Systems
- Projects Development

Positions Combined: Secretary/Treasurer and Director, Finance, Publishing and Administration

Martin O'Connell
Chairman of the Council of Governors

Gordon Atherley
President and Chief Executive Officer, Chairman of the Executive Board

Kash Manchuk
Secretary/Treasurer and Director, Finance, Publishing and Administration

Bill Louch
Director, Technical Services

Wendy Newman
Director, Information Response Services

P.K. Abeytunga
Director, Information Systems Services

Letter of Transmittal

Canadian Centre for Occupational Health and Safety

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

250 Main St. E/250 rue Main est
Hamilton, Ontario
Canada
L8N 1H6

(416) 572-2981

Telex No 061-8532
Fax (416) 572-2206

1988 07 15

The Honourable Pierre Cadieux PC MP
Minister of Labour
House of Commons
Ottawa Ontario
K1A 0A6

Dear Mr Cadieux

In accordance with the provisions of Section 21(1) of the Canadian Centre for Occupational Health and Safety Act (S.C., 1977-78, c. 29), I have the honour to present on behalf of the Council of Governors a report on the activities of the Centre for the twelve months ended March 31, 1988.

The report of the Auditor General of Canada, made pursuant to Section 20 of the Act and incorporating the financial statement of the Centre, is included in this report.

Respectfully submitted

Martin O'Connell
Chairman

Chapter I
Ten Years

Retrospections by the Chairman of Council and the President and Chief Executive Officer

At the meeting in June 1988 at which Council approved this Annual Report, it decided to communicate with the government on two matters of unanimous agreement and strong feeling. The first related to Council's mandate, tripartite policies, and relationship with the government. The second reflected the Council's deepening concern about pressures for revenue raising and aggressive cost recovery. While it had accepted some cost recovery, it was concerned that the continuing pressures would undermine the very principle for which the Centre stands. That principle is *right of access for all Canadians to information that they need to achieve their fundamental right to a healthy and safe working environment*, the right which the Centre by its very statute was created to promote.

The statute was enacted in 1978, following intensive planning and consultation. Although the Centre was not to come into operation until nearly two years later, the 1987-88 annual report represents an anniversary and an opportunity for retrospection by way of background to Council's strongly-held position.

Expectation and Consensus

Council at the meeting of 1980 01 24, the first of the Centre's operational life, reviewed proposals developed by the Executive Board from plans of the Planning Secretariat. Through several years of detailed examination of all the options, the Planning Secretariat had come to the conclusion that information work would not only represent an appropriate role for the Centre in promoting the fundamental right of Canadians, but also would meet a need which was likely to grow in the years to follow. Council opted decisively for information service as the work of the Centre. Other activities, such as funding research, were rejected. In any case, the startup budget for 1978-79, $385,000, though it was followed by increases, allowed no room for multiple ventures, especially as it was clear that the government was increasingly concerned to reduce growth in public expenditure.

The budgetary pressure created an expectation which affects the Centre to this day. It was and is still expected to plan initiatives, embark upon them, and demonstrate some useful results from them before it receives funding for them. Although "work today, resources tomorrow" undoubtedly produces excellent results, it also has put unrelenting demands on the Centre's resources from the very beginning and continues to do so.

The expectation had the secondary effect of instilling in the Centre a strong sense of purpose and direction. Though beneficial overall, the early purposiveness on information stimulated a negative reaction, which the Centre was to experience in various ways for the first half, at least, of its operating life. To understand this reaction, it is necessary to revisit the early expectations about the things which the Centre should do. One pattern to emerge consistently reflected the desire of many occupational health and safety professionals to see the Centre support their community, much in the way that the Medical Research Council, the National Research Council, and other similar bodies support their respective scientific and professional communities.

Some occupational health and safety professionals were disappointed when the Centre did not acquire the role of research council and instead directed its entire attention to information service to the broader community of occupational health and safety, especially workers and managers in Canada's workplaces. Disappointment manifested itself in pressures aimed at refocussing if not decisively shifting the point of the Centre's attention. Funding and otherwise supporting research

represented a particular point of contention. There was even a slogan, "The Centre is not doing what it should be doing". These pressures created for Council a continuing agenda of self-questioning of the Centre's direction and purpose that in the end may well have strengthened its resolution to stay on the chosen track.

Another pattern to emerge consistently from the early discussions of expectations related to things the Centre should not do: duplicate existing efforts and infringe jurisdiction.

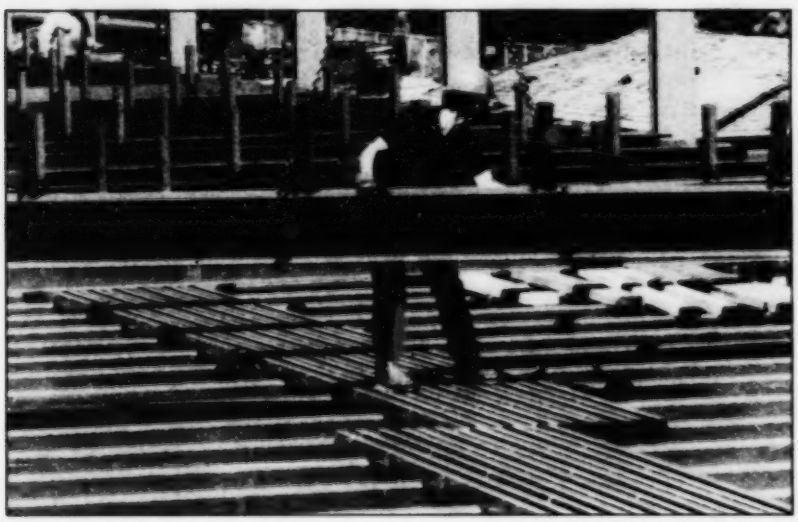

Fears of duplication were dispelled as the information service came to be perceived as pioneering and highly credible.

Infringement of jurisdiction concerned the numerous "influentials" who warned against the Centre's becoming an instrument of federal intrusion on the nonfederal jurisdiction that occupational health and safety largely is. And among the jurisdictions to be kept out of was the federal. As the information work developed, jurisdictional concerns subsided because the work supports the sovereign activities of the jurisdictions. And the statute foresaw and avoided jurisdictional problems by giving governance of the Centre not to the federal government but to the tripartite Council. The federal government was nevertheless expected by nearly everyone to fund the Centre.

In 1984, the financial status of the Centre changed significantly. Along with other corporations often loosely referred to at the time as the "crowns", the Centre was brought under Schedule B of the Financial Administration Act, despite the misgivings of Council. The government thereby significantly increased its control over numerous aspects of the Centre's decision-making. The government's control extended beyond matters of purely financial administration. For example, the Centre began to receive Treasury Board directives and circulars expressive of Treasury Board's position as the employer of federal public servants, even though the founding statute stipulates that the Centre's employees are not federal public servants.

In the four years following the amendments to the Financial Administration Act, the Centre has moved into its new place in the federal system. While fears of it as an instrument of federal intervention declined, anxieties grew that, through the mechanism of the Financial Administration Act, Council was losing control to the federal government.

Stimulating the anxiety was not only budgetary restraint, to which the Centre is accustomed, but also aggressive cost recovery and revenue raising, to which it is not. Aggressive cost recovery and revenue raising were to be the subject of a plan required of Council by Treasury Board Decision. But Council feared that the extra pressures these generated would undermine the right of access to the Centre's information, the very principle on which the Centre has operated from the beginning. Such was the discomfort of Council that it resolved unanimously to meet Ministers to discuss relief of the extra pressures of aggressive cost recovery and revenue raising, and also to affirm its role as the Centre's governing body.

On the one hand, the Centre needs to live and work in reasonable equanimity with the government system. On the other hand, the independence of Council as the Centre's governing body must remain unfettered. Ten years after conception the moment had arrived when Council needed to reestablish the consensus with the Government.

Consensus had marked the Centre's conception: the enactment of the founding statute enjoyed all-party support. The statute prescribed tripartism in the Centre's seat of governance, the Council. Tripartism in the Council and Executive Board recognized the correctness of the Planning Secretariat's analysis of the importance of information work, not only for the Centre, but also for occupational health and safety in Canada. Tripartism grows on consensus; it may even depend on it.

The Centre's consensus is created within the legal framework of the founding statute. This consensus is a strong force precisely because Council is a governing not an advisory body. What the framework structures in essence is a system of checks and balances intended to ensure that no one influence

dominates, and that the system operates in a manner which at all times is open to full public scrutiny. Within such a system, consensus seems the optimum way of achieving progress, progress that occurs a step at a time, not as major advances on broad fronts.

Consensus has border areas within which lies the common ground upon which tripartism can safely build. The unknown territory beyond these borders opens with continuous but cautious exploration. Exploration is pressed ahead when the common ground, at any instant, seems not to offer enough of what one or another party wants. The Centre's experience so far is that, once staked out, the common ground seems secure enough, given reasonable cultivation.

The common ground extended progressively on the how and what of the Centre's information work, which had yet to be defined in 1980. The service of information that the Centre now provides is the subject of a broadening consensus, one which embraces Council, federal, territorial and provincial governments, representatives of employers of Canada, representatives of workers of Canada, and ordinary Canadians who in increasing numbers use and perhaps even rely on the Centre's information in their places of work.

As consensus evolves, the area of the common ground is mapped. The map alters as the consensus is tested continuously by the environment in which it must endure.

Development Plan and Delivery

At the February 1988 meeting, Council set its final seal of approval on the Development Plan for the Centre. This was a product of tripartite consensus born of a four-year sequence of the most thorough discussions. The Development Plan reaffirmed information as the work of the Centre. Under the Plan, information would constitute the Centre's contribution to education and training, and research, and it would also be the essence of the contribution of the Centre's staff to the one new initiative, the process of standards, which Council will facilitate. The Development Plan captured the widening of the consensus on the future of the information work of the Centre.

Public support for the information work had been increasing noticeably. And enthusiasm for the information work had also been growing strongly in the occupational health and safety professional and scientific community. Evidence of the growing comfort came from the Program Evaluation, begun in 1984. This demonstrated that the Centre was seen by more and more people to be doing what it should be doing. What they wanted from the Centre was more information, and faster.

The Program Evaluation threw light not only on the Centre's program, but also on the role of information in occupational health and safety. Information emerged as instrumental in change in the workplace, as the raw material of education and training, and as the stimulus for solving workplace problems. It was evident that information work stands vindicated as essential to the three rights —to refuse, to participate, and to know—so central to Canadian occupational health and safety legislation.

1987-88 saw the information work and the demand for it grow spectacularly, despite the ever-present pressures of budgetary restraint. Relief came in December, when the government increased the Centre's funding by $1.8M, in response to Council's expression of the Centre's requirements. (See Annex I p. 9.) The Centre had increased its effort and, true to expectation, some funding was forthcoming even though the fiscal climate at the time was hardly

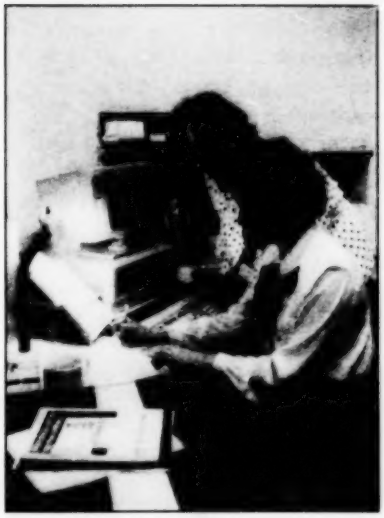

favorable to any budgetary increases.

Strategy and Relevance

The data on the Centre's information performance for fiscal 1987-88 portray the success of the Centre's information strategy, which it dubs "reusables".

Information is a reusable commodity because it does not lose value through use. Information which answers one question well can serve just as usefully for a hundred others that it properly relates to. The art in information work lies in creating the information as a sound reusable in the first place. Required for that art are (i) knowledge of the sciences upon which occupational health and safety depend, (ii) skill to transpose the language of these sciences into the two official languages of Canada so that men and women in the work-place can comprehend, (iii) sensitivity to select the topics upon which Canadians require to be better informed, and (iv) impartiality to compile the information so that it is not only comprehensive, intelligible and relevant, but also trustworthy, and to present it so that controversy is explained. The Centre's tripartism and consensus constitute the ideal environment in which all this can flourish.

The knowledge, skill, sensitivity, and impartiality involve what might be described as "information out"; there is also "information in". The Centre's staff distinguishes scientific information, which they can analyze and interpret, from the social aspects of the information, which they must avoid. The social aspects are instead explored through workshops in which workers, representatives, supervisors, managers, professionals, and officials meet together to map the common ground. Not everything they discuss is a subject of agreement, of course, but there is always surprise at the way the common ground is discovered to be much broader than anyone had previously believed. Here, once again, is operating the very essence of the Centre, consensus, in this instance injecting the social element into the Centre's information.

Reusables are materially enhanced by cooperation, another form of consensus on which the Centre depends. The Centre enjoys the cooperation of a diverse mix of national and international organizations, including chemical companies, which share a common interest in and dedication to the free flow of information in occupational health and safety. Through cooperation, the Centre is at the receiving end of a mounting flow of data ranging from single data sheets to massive data bases. Each piece of information comes free of cost and copyright. In this unusual manner, through the Centre, Canada has acquired the largest single, portable collection of occupational health and safety data bases in the world, a collection which grows apace.

Through electronic information systems, reusables become an everyday possibility on a scale which would have been too costly to have even been contemplated as recently as 1978. The breakthrough came with the compact disc read-only memory, the computer's version of the audio compact disc, with its capability to store 300,000 typewritten pages of information on a single disc. Any word from anywhere in those pages can be brought to the computer screen and printed on plain paper within seconds. Entire data bases can be copied and distributed in both official languages, over and over, in compact and convenient form. Here is the potential for reusability and portability on a truly public scale.

The success in 1987-88 of CCINFOdisc, the Centre's compact disc service, confirmed the technology as a real breakthrough for reusables. CCINFOdisc is supplied by the Centre on subscription at a cost to the user

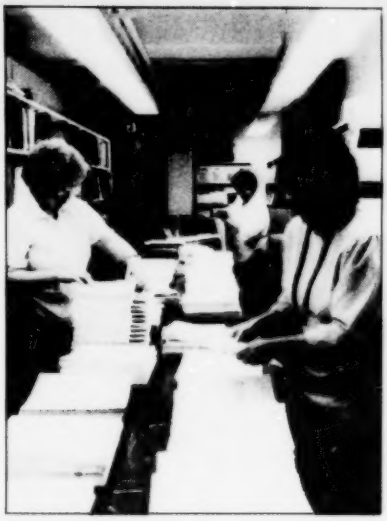

Canadians pay for music CDs in their record stores. The cost is as low as this because the information which CCINFOdisc carries comes to the Centre free of charge. At first, influentials criticized the price for being too low. Subsequently, pressures developed for price reduction as the service grew from one to two series of discs, each with quarterly issues, with prospects of a third, and as it started to be relied on by an ever-widening Canadian public. The Centre is now Canada's largest user of the technology, and is positioned to benefit from the economies of scale that the technology seems to promise in the mastering and production of discs.

Reusables require that information be available in the two languages. Translation from one to the other has represented hitherto a daunting cost for any organization publishing extensively in Canada. For massive electronic data bases, cost all but rules out human translation. Computer techniques and CCINFOdisc provide an economical way to facilitate the language duality.

The Centre applied computer techniques to the REGISTRY OF TOXIC EFFECTS OF CHEMICAL SUBSTANCES (RTECS), a massive data base which comes free of cost to the Centre from the USA, under the excellent cooperative arrangements which exist with the National Institute for Occupational Safety and Health, for which we acknowledge our appreciation. It is in English. The English phrases from which it is constructed are coded. Innovative programming by Centre staff attached French phrases to the codes, so that the computer could automatically recreate the entire data base in French. The programming techniques are not restricted to English and French. Other organizations see in this immediate prospects for overcoming communication problems arising from the plurality of human languages, for reusability on a global scale.

Whether the Centre's information work is really relevant to the needs of Canadians is a question that can only be answered by them. Their answer comes back loud and clear from the Program Evaluation, from the statistics of use and, above all, from the feedback cards to responses from the Inquiries Service. In 1987-88, Canadians scored us 4.3 on a 5-point scale. When the data are broken out, they scored us highest on clarity and usefulness; lowest, on response time. Other data reveal (p. 14) that the percentage of inquiries completed within four weeks fell short of target. Inquiries were getting more difficult and the inescapable pressure on resources was beginning to tell.

And what do Canadians use the Centre's information for? To inform themselves and others, to meet the demand for information that they increasingly experience, and to manage their information responsibilities that regulatory developments increasingly place on them, epitomized by the Workplace Hazardous Materials Information System.

Ten years after conception, the Centre's relevance stems from its information work. It was directed to its information work by its tripartite Council, functioning on consensus. That consensus extended the now wide common ground that information should continue as the essence of the Centre's work, and provide the support for its new tripartite initiative, facilitation of the standards process. Thus consensus created the Centre, kept it safely on track, and determined its continuing utility to Canadians.

Annex I

Funding History Since 1984

In January 1984, a Cabinet decision increased the Centre's funding by 50 per cent, to take effect in fiscal 1984-85. The Centre was still in the process of recruiting to reach the projected staff levels when the government ordered a freeze on all recruiting, and followed with a series of budget reductions. The effect overall was a cut of 20 per cent in the salary and operating budgets of the Centre.

Late in 1986, a Treasury Board decision capped the amount of federal funding at the 1987-88 level, that is, $7,665,000. Treasury Board also requested the Council of Governors to seek additional funding from the "other partners" represented on Council.

In June 1987, Council resolved that it should not approach the other partners for general funds. In October 1987, it further resolved that the Centre should not raise revenue, though it allowed cost recovery to a target of $200,000 per year with modest increases for inflation.

Throughout 1987, the effects of rising demand for service, of which a substantial proportion was attributable directly or indirectly to WHMIS, combined with the cumulative budget cuts, obliged the Centre to introduce economies which reduced its ability to deliver service.

In October 1987, Council instructed the President and Chief Executive Officer to submit to the government a proposal to remove the capping, to improve the Centre's funding to a level stipulated by Council so that it could meet the demand for its services, and to provide additional funding for one new initiative, a process for developing standards.

Also in October 1987 Council approved the planned budget for 1988-89 on the assumption of increased funding. The actual budgets for 1987-88 and 1988-89 are shown for comparison in Table 1.

On December 17, 1987, Treasury Board Ministers approved an adjustment of $1,762,000 to 1988-89 Main Estimates, earmarked for additional personnel and replacement of computer and word processing equipment, but not for operations, bringing the actual budget to $9,427,000 (see Table 1). Treasury Board Ministers required the Centre to present a plan for Treasury Board approval to increase revenues from other sources, by September 1, 1988.

The net increase of $1.8 million was reported by the government in Main Estimates "to respond to increased demand for information related to recent Legislation on Workplace Hazardous Material Information System and to update data and word processing equipment".

In February 1988, Council instructed the Executive Board to produce a plan, and reversed its October 1987 decision that the Centre should restrict its cost recovery to $200,000 (plus inflationary costs) per year.

Table 1
Funds as Requested

	1987-88 Actual	1988-89 Planned	1988-89 Actual
		$000s	
Salaries and wages	5,515	6,460	6,355
Operating	2,054	3,000	2,636
Capital	216	916	916
Cost-recovery	(120)	(200)	(380)
Total current program	7,665	10,176	9,527
Standards initiative		300	
Total budget	7,665	10,476	9,427

Chapter II

Highlights of the Development Plan

History

In June and October, 1986, Council reaffirmed information work as the primary role of the Centre.

In February 1988, Council unanimously approved the Centre's Development Plan.

The Development Plan responds to the letter of the Minister of Labour, dated May 30, 1986, requesting that the Development Plan address "those portions of its statutory mandate dealing with facilitating training, the development of standards, and a role of facilitating and disseminating research, without becoming directly involved in or providing funding for research".

Scope

The Development Plan covers the five fiscal years ending March 31, 1992 with particular emphasis on the two fiscal years, April 1, 1987 - March 31, 1989.

Concentration

It continues the concentration of Centre efforts on information gathering, analysis, and dissemination. This priority concentration lays the essential groundwork for the facilitative roles in education and training, standards, and research contemplated in the enabling statute.

Implications for the Centre

It imposes on the Centre:

Goal. The Centre, by 1993, will have developed a mature information service which is effective in promoting (facilitating) change in Canadian workplaces, and in supporting workplace education and training.

Priorities. Top priority will continue to be given to development and delivery of information. Emphasis will be on (i) chemical information essential for workers and managers to meet right-to-know responsibilities, (ii) communications with small business and unorganized workers (a difficult matter), (iii) international information exchange, and (iv) quality assurance which gives special value to information provided by the Centre, and which is the particular expertise of the Centre.

The computerized and other services of the Centre will support education and training, facilitation of the standards process, and research in occupational health and safety, as follows.

(a) Information Service. Further develop its information service: (i) a continuing and decisive shift to computerized communication, (ii) enhancement of delivery of information to workplaces, small business, and unorganized workers, (iii) active support of chemical information programs such as the Workplace Hazardous Materials Information System (WHMIS) by expansion of data bases already dedicated to these programs, with particular emphasis on the CHEMINFO data base, and (iv) accelerated development of Canadian occupational health and safety data bases.

(b) Authoritative Analysis. On request, prepare authoritative analyses and reviews of selected topics in occupational health and safety.

(c) Education and Training. For the Centre's information to support education and training by organizations and individuals responsible for workplace education and training, the Centre will: (i) provide workers with information they need and can understand, (ii) make its materials available for workplace education/training, (iii) join in and promote cooperative education and

training projects in connection with chemical information initiatives (such as the Workplace Hazardous Materials Information System), (iv) provide effective leadership in the training of people in the occupational health and safety organizations and communities, and (v) promote the establishment of uniform training programs for inspectors.

The Centre will assist the establishment of educational programs (emphasizing prevention) pertinent to various workplace needs by: (i) developing and making available in both official languages its information materials for workplace education and training, (ii) encouraging cooperative projects responding to needs for information, particularly in the field of chemicals, (iii) holding workshops of the stakeholders on education and training based on the Centre's information resources, on a cost recovery basis, (iv) through workshops, providing effective leadership in the training of people in the occupational health and safety organizations and communities, and (v) also through workshops, promoting the establishment of uniform training programs for inspectors.

(d) Facilitate and Disseminate Research. The Centre will facilitate and disseminate research by: (i) identifying needs, gaps, and duplication in Canadian research in occupational health and safety, and (ii) contributing information on Canadian research to international information exchange and disseminating worldwide information in Canada.

The Centre will not become directly involved in or provide funding for research.

(e) Process of Standards Development. The Development Plan calls for the Centre's information service to be available to facilitate the standards development process at the request of stakeholders. The emphasis will be on facilitating certain essential initial phases of the process of standards development, including production of scientific information, but without the Centre's setting standards, or becoming involved in implementation.

The Centre will develop the quality background information of a scientific nature. The publication of a paper would complete the Centre's facilitation role in the standards development process.

(f) Other. The Centre will also participate in public affairs and scientific activity relating to occupational health and safety, through membership of committees, and contributions to scientific and other meetings, where such participation is beneficial to the Centre's services and as resources permit.

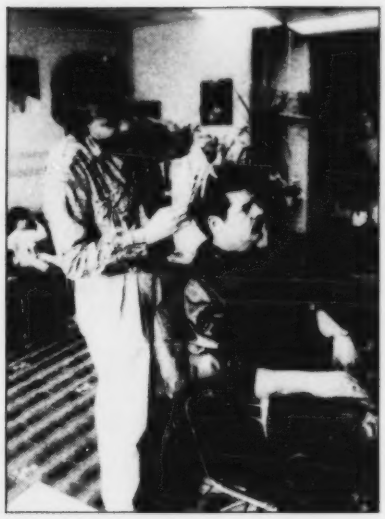

Performance

The effectiveness and efficiency of the work of the Centre will continue to be measured by (i) Items of Information Service delivered and (ii) user satisfaction with its information products.

Results Expected

The results expected reflect growth in demand for information service predicted from experience, with the priority placed on service through computerized means for wide, effective, low-cost dissemination beginning in 1988.

Note: a full copy of the Development Plan is obtainable from the Centre.

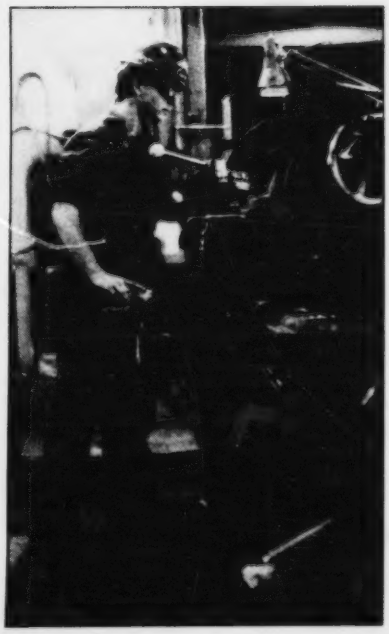

Chapter III

The Centre's Performance during 1987-88

The Centre's promise of performance is outlined in the Part III Main Estimates presented to Parliament each year.

The Main Estimates for 1987-88 stated that top priority would be given to development and delivery of information, and to a decisive shift to computerized communication. Emphasis would be on

- chemical information essential for workers and managers to meet right-to-know responsibilities,
- communications with small business and unorganized workers,
- international information exchange, and
- quality assurance that gives special value to information provided by the Centre.

The following sections highlight the Centre's performance during 1987-88.

Delivering information

The Centre's information responded to rising demand for information by means of the reusables strategy, described in Chapter I, and a highly computerized system. Figure 1 shows the performance on delivering information during the year, with previous years and the forecast for 1987-88 for comparison.

Figure 1
Items of Information Service

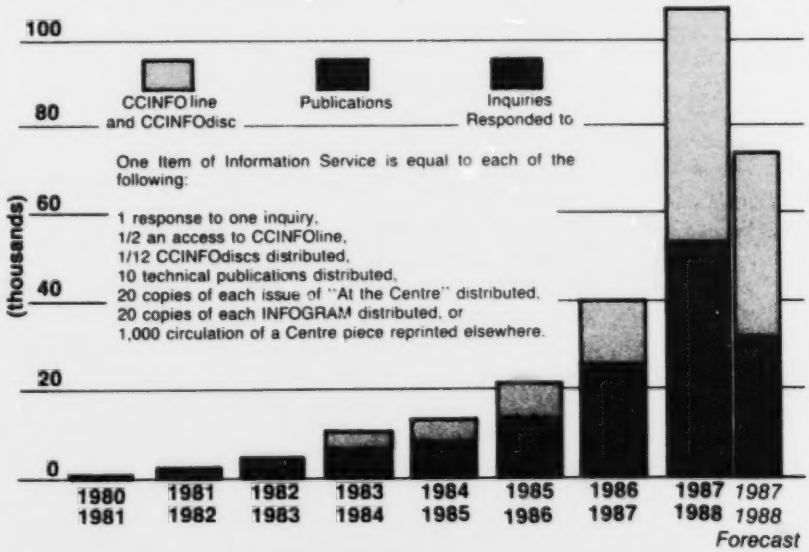

The data for 1986-87 and 1987-88 show that the reusables strategy has worked. The highest rate of growth of delivery was electronic; the lowest, inquiries. Overall, the Items of Information Service delivered increased from 40,310 to 107,317 (166 per cent). Within this increase, inquiries answered increased from 10,759 to 17,758 (65 per cent); publications, 15,085 to 35,794 (137 per cent); electronic, 14,466 to 53,765 (272 per cent).

Chemicals continued as the major topic upon which the Centre delivers information in response to demand. Of 17,334 inquiries received during 1987-88, 11,440 concerned chemicals (66 per cent).

Inquiries. For workers and managers in large and small business and in organized and unorganized workplaces, the inquiries service continues to be a lifeline, which is how some of these users describe it. Figure 2 (p. 14) shows the number of inquiries completed, the time taken to respond, and the average rating given by the inquirers, the ultimate quality assurance.

Electronic information. The Centre's electronic information is delivered through

- CCINFOline, a network of organizations that can access information in the Centre's computer,
- CCINFOdisc, the compact disc read-only memory for microcomputers, and
- CCINFOimage, also called videotex, the microcomputer's equivalent of the cartoon movie.

(a) CCINFOline. The performance of CCINFOline is measured by the number of organizations connected to it and the number

Figure 2
Inquiries Service Response

(a) Number of Inquiries Responded to

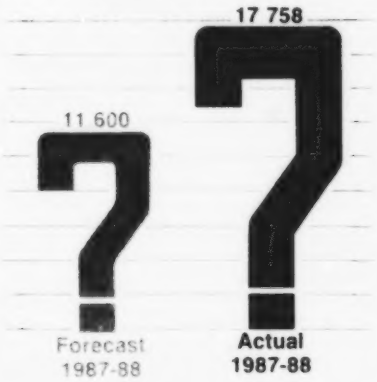

(b) Inquiries Completed Within...

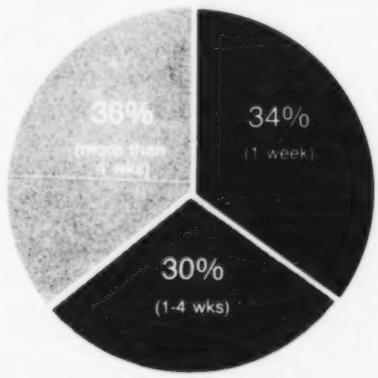

(c) Overall Feedback Rating

of times it is accessed. Figures 3 and 4 (p. 15), respectively.

(b) CCINFOdisc. The Main Estimates stated that the Centre would vigorously promote CCINFOdisc. Subscriptions to CCINFOdisc reached a cumulative total of 872, compared to 800 forecast in the first full year of this service, and 43 in the previous year at the end of which this service was initiated.

At the end of 1987-88, the CCINFOdisc service carried information on 89,616 individual chemical substances, 31,034 proprietary products, and other information, 156 Hazardous Substance Fact Sheets, 25 Chemical Hazard Summaries, 20 Fiches Toxicologiques, 14 videotex training packages, 3 scientific publications and 5 "Etudes".

The CCINFOdisc service consisted of (i) two series each with quarterly updates, "A" for chemical information and "B" for other information on occupational health and safety information, (ii) user manuals, descriptive materials and (iii) a HELPLINE service to assist subscribers deal with technical problems. The service's language performance improved through French "HELP" screens. CCINFOdisc's user-friendliness increased through a step-by-step on-screen instructional sequence on installation procedure, in both languages.

Numerous organizations throughout the world approached the Centre about having their publications and data bases mounted on CCINFOdisc. Such requests are considered on the criterion of their usefulness to Canadians.

(c) CCINFOimage. The Main Estimates stated that the Centre would include experimental CCINFOimage (videotex) training packages on CCINFOdisc. Like the cartoon movie in years gone by, CCINFOimage is used for training and instruction on complex topics most effectively presented by moving, coloured diagrams accompanied by brief text.

Putting CCINFOimage training packages on CCINFOdisc represented something of a breakthrough in offerings on compact disc. The packages are listed in Annex III. Some of the packages are now being transferred to videotape, with voice-over to take advantage of the great number of videotape-playing devices available to Canadians. All of the videotapes will be available with voice-over in English and French; some will also have voice-over for some of the Canadian native languages such as Inuktitut and South Slavey.

Publications. Publications continue to be an important means for delivering the Centre's information for use by numerous Canadians. The Main Estimates stated that the Centre would increase production and distribution of its publications, with particular emphasis on communications with small businesses and unorganized workers, and information to support education and training.

The data shown in Figure 5 (p. 15) report distribution of the Centre's publications. Data on distribution correspond to those on circulation of newspapers and magazines measured by the number of copies distributed.

Ramazzini's Corner is a question-and-answer column on current topics in occupational health and safety, for use in magazines, community newspapers, and organizational

Figure 3
Cumulative Number of Connected Organizations

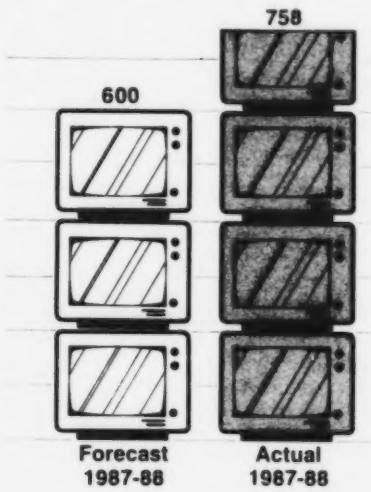

Figure 4
Number of Times CCINFOline Accessed

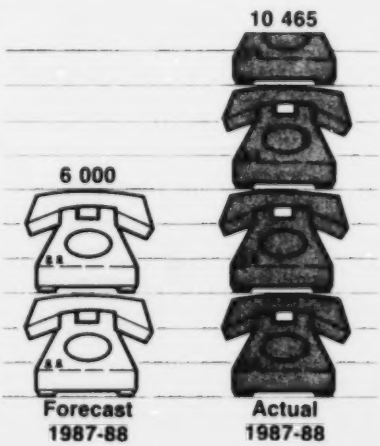

newsletters. 'At the Centre' is the Centre's journal, increasingly accepted as an authoritative source of information and comment on occupational health and safety. INFOGRAMS, previously called CCINFOGRAMS, are one-page safety data sheets intended for workplace bulletin boards, and have been particularly well received.

The Centre stimulated public awareness of its information services through public service announcements for a national network of broadcasting companies.

Sharing the Centre's skills. The Centre's sharing its skills is another way in which information is delivered to Canadians who need it. In the Main Estimates, the Centre undertook to offer practical guidance and support in the training of other people in the special skills which the Centre is developing for itself.

Training included 233 persons on CCINFOline. A further 8 persons were trained by trainers who are not Centre staff. This is an important "acting-through" development which represents another step outwards in the diffusion of the Centre's skills through the occupational health and safety community.

Two practicum students were trained in the Medical Advisory Service, for a total of 5 person-months. Demand grows for practicum places, reflecting increased recognition that today's occupational health and safety professional is expected to be skilled in information work.

Developing Information: Cooperation and Reusables

Cooperation. Through cooperation, the Centre compiles and maintains the TRADE NAMES data base, a major electronic repository of updated Material Safety Data Sheets. Through cooperation, it has obtained at no cost the services of the electronic industry in promoting

Figure 5
Publications Distribution

(a) Technical Publications

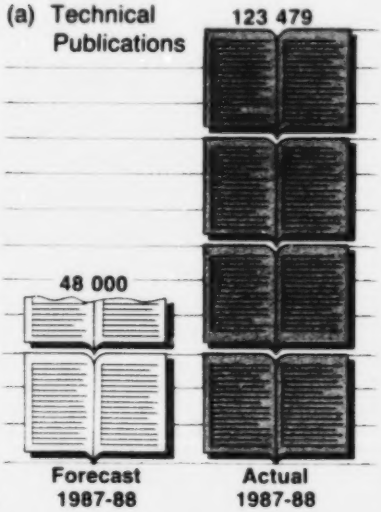

(b) At the Centre

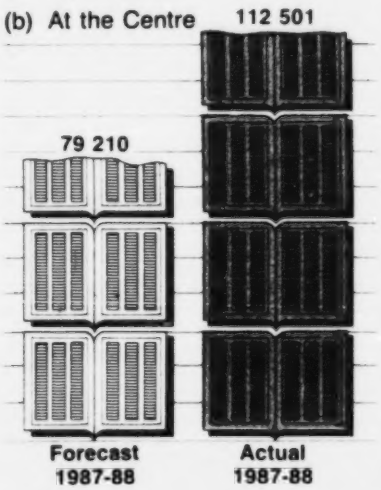

(c) Ramazzini's Corner and Other Articles for General Readership

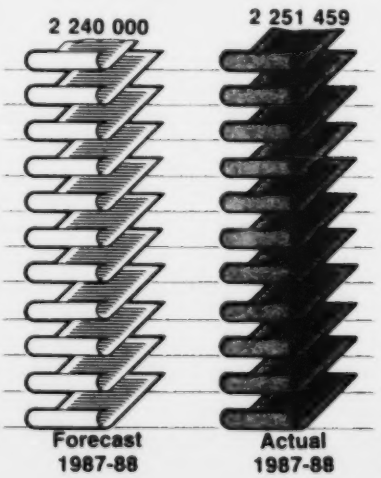

(d) INFOGRAMS

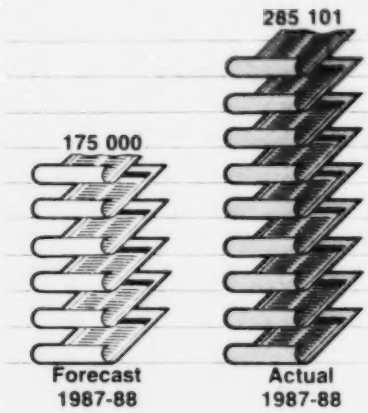

Figure 6
Number of Electronic Records Added

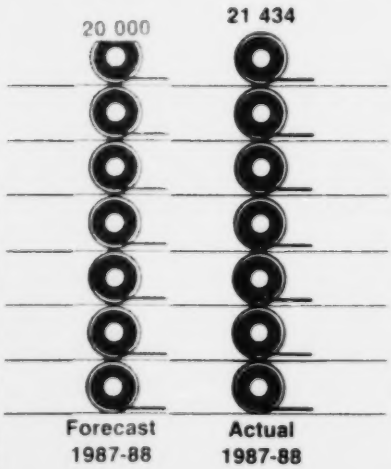

CCINFOdisc, and a nationwide network of redistributors of the Centre's information, electronic and print. Through cooperation and exchange, the Centre acquires at no cost massive and important data bases, such as REGISTRY OF TOXIC EFFECTS OF CHEMICAL SUBSTANCES (RTECS).

Cooperation takes place through national and international information exchange. The exchange brings information to the Centre and distributes information from the Centre. For example the Centre:

- assisted the Government of Newfoundland and Labrador in setting up a provincial computerized information network based on CCINFO,
- continued information exchange arrangements with the US National Institute for Occupational Safety and Health and the Centre international d'informations de sécurité et d'hygiène du travail of the ILO in Geneva,
- cooperated with the Ontario Hospital Association to develop a CCINFOimage (videotex) training package on assessing clients for lifts and transfers; the Association assisted the Centre with data input for TRADE NAMES,
- collaborated with the Pesticides Directorate of Agriculture Canada to make their REGULATORY INFORMATION ON PESTICIDE PRODUCTS (RIPP) data base available for public access on CCINFO in both English and French,
- worked with the Government of the Northwest Territories to develop native-language versions of the videotex information package on excavation safety,
- cooperated with the Centre national de l'information chimique, Paris, to develop a French-language information data base on chemicals, particularly with respect to toxicity,
- established information exchange arrangements with the New Jersey Department of Health,
- signed a memorandum of understanding on information exchange arrangements with the Canadian Standards Association, and
- agreed with the International Program for Chemical Safety, in conjunction with the International Development Research Centre and the Centre de Toxicology in Quebec, a plan to use CCINFOdisc as a basic source for information for poison control centres worldwide.

Reusables. The reusables strategy, described in Chapter I, depends upon electronic, not just human resources. The usual measure of electronic resources is the number of computer records added in the year, shown in Figure 6. But it is an imperfect measure because not all computer records are equally useful, and some contain much more information than others. For example, a CHEMINFO record contains the equivalent of several typewritten pages of data and text, as does a record from the data bases TRADE NAMES and REGISTRY OF TOXIC EFFECTS OF CHEMICAL SUBSTANCES (RTECS). In comparison, records of bibliographic data bases, such as NIOSHTIC and CISILO, consist only of the title of a scientific paper, author names, and a brief abstract. Bibliographic data bases are signposts to information and are useful chiefly to specialists. The Centre's other data bases are intended to present information to satisfy a much broader range of specific information needs.

More detailed information about the data bases is in Annex II (p. 21).

Workshops. As mentioned in Chapter 1, workshops are a method of developing information in which the social component has been injected. Workshops bring together people in labour and management, government and professions, to discuss issues in occupational health and safety. The Main Estimates stated that the Centre would facilitate up to four workshops.

Workplace Back Injuries Workshop – Guest speaker Dr. Linda Murray, Chicago Department of Health.

The Centre held four workshops in 1987/88.

The workshop on Drug Testing in the Workplace brought together high-level managers and labour representatives and occupational physicians in the transportation (air and rail), chemical, automotive and laboratory industries, 17 in all. At the request of the participants, the conclusions were communicated to Ministers and Deputy Ministers responsible for occupational health and safety, Health and Welfare Canada and Transport Canada. Ministers were asked by participants to consider the conclusions seriously and not to pass legislation in an atmosphere of moral panic. Most have responded that they will take the conclusions under serious consideration. The conference on Drug Testing in the Workplace which followed attracted good media coverage not only of the presentations, but also of the conclusions of the workshop.

Occupational Repetitive Strain Injuries Workshop – Guest speaker Lisa Doupe, Plant Physician General Motors.

The Workshops on Workplace Back Injuries (50 registrants) and Occupational Repetitive Strain Injuries (109 registrants) examined the scope of the problem, existing prevention techniques and alternatives, and the way forward.

A one-day workshop on Workplace Hazardous Materials Information System (WHMIS) classification was held in February. Attending were some 90 representatives of companies, unions and governments, many of whom have responsibility for classification.

Speakers at the workshop agreed that achieving consistency in classification under WHMIS would be difficult. They suggested that chemical suppliers seek such consistency by consulting others within their industry. They frequently stressed the large role that professional judgment would play. Several participants suggested that the Centre act as an information clearinghouse to assist consistency in classification.

The workshop concluded that availability and reliability of information and its consistent application are vital to the classification of chemicals under the WHMIS.

A repeat of the workshop, made necessary by the very high level of interest in it, was planned for May 17.

Research. The Main Estimates stated that the Centre would assist research by developing the RESOURCES data bank to help researchers and research-oriented organizations identify resource persons and organizations, and research needs and activities.

The RESOURCES data bank has three parts: (i) ORGANIZATIONS, total approved records 805 at the end of the fiscal year; (ii) PEOPLE, 1,201; and (iii) CANADIAN STUDIES, 485.

Figure 7
Cost of an Item of Information Service

(a) Total Items of Information Service

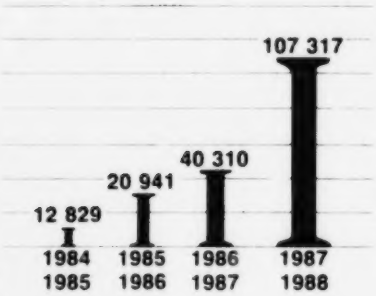

RESSOURCES is the French version. Both language versions were enhanced in response to user feedback. The computer now generates a letter to contributors requesting annual updates on their entries.

Costs and cost-effectiveness. The trends in cost per inquiry responded to and Items of Information Service delivered, shown in Figures 7 and 8, demonstrate the increasing cost-effectiveness of the service.

(b) Cost per Item of Information Service

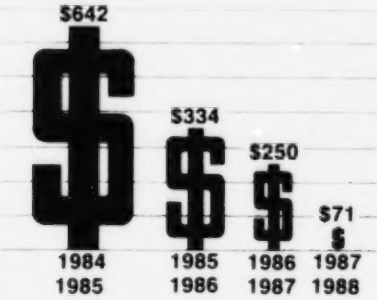

The Centre shares its costs with the stakeholders. Significant costs are borne by them through the contribution they make to the development of the information and the system.

Figure 8
Cost per inquiry based on inquiries handled by the Inquiries Service (95% of total)

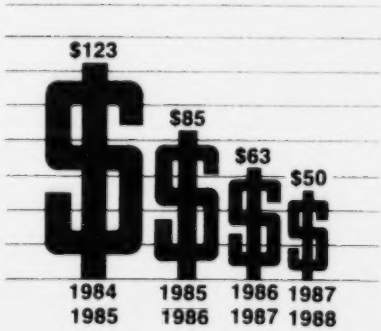

The dollar value of information contributed to the Centre by business, and national and international organizations is considerable. All such noncash contributions should be accounted for in the total cost of the program, but a method for arriving at their actual value has yet to be worked out and agreed.

Program Evaluation. The Program Evaluation, a requirement of the government, was finally completed and reported on during 1987-88. It was carried out by independent consultants according to terms of reference set by the Program Evaluation Committee after consideration of a study design submitted by one of the consultants. The committee consisted of representatives of various federal departments, and senior Centre staff. In total, it cost $130,200 exclusive of the Program Evaluation Committee and commitment of time by Centre staff, which was considerable.

It comprised:

- survey of 200 users of the publications service,
- survey of 200 users of the inquiry service,
- 20 case studies involving frequent users of CCOHS services.
- follow-up survey of 76 CCINFOline-connected organizations,
- administrative study of CCOHS corporate framework, planning and control mechanisms, and productivity.

Chief Findings from the Evaluation: These are summarized as questions to answers arising out of the terms of reference of the evaluation.

- *What are the nature and dimensions of the occupational health and safety problem in Canada?*

  The costs of workers' compensation and of prevention are rising steeply, even when inflation is taken into account.

- *What is the role of the Centre?*

  To be the national information resource in occupational health and safety.

- *How effective is information as a strategy?*

  Information provided by the Centre produces change in the workplace. It facilitates change. Its value increases as it is disseminated more widely. It is the raw material of education and training, and it underpins the right-to-know trend in legislation, which itself depends on information as a component of implementation and enforcement.

- *How well do the Centre's information services perform?*

  The Items of Information Service delivered by the Centre have increased consistently. The steep fall in the cost per Item of Information Service delivered is due to the reusables method.

  CCINFOline, the on-line electronic system, is bearing more of the burden of delivery.

  CCINFOdisc, the CD-ROM development, provides the potential for electronic information service to an unlimited number of workplaces, at remarkably low cost. CCINFOdisc can be the vehicle not only for extensive electronic data bases, but also for the Centre's publications and Videotex training aids.

- *How satisfied were the Centre's users?*

  The baseline survey, the case studies, and the survey of CCINFO users demonstrate notable consistency, and confirmed the Centre's own continuous monitoring. Users of the Centre's services value the information they get from the Centre. They respect it for its quality and scientific validity. They approve the steps the Centre has taken to enhance its information work, though they want the services to be even faster, still more user friendly, and yet more widely publicized.

- *How effectively is the Centre managed?*

  The Centre's management is in good control. It is operating at a satisfactory level of performance, is making good use of the resources at its disposition, and it is fulfilling its mandate.

- *How effective are the operations and how appropriate is the organization structure of the Centre?*

  The operations perform effectively and efficiently. The structure is appropriate for circumstances in which the Centre operates. But the operations and organization structure of the Centre are shaped not only by the

Annu Jylhä-Pyykönen, Information Specialist at the Research Centre Neulanen in Kuopio, Finland.

demand for service, but also by the expectations of the social partners and the clients, by jurisdictions, by finances, and by statutory requirements.

Expectations are growing for the Centre to facilitate the development of standards, education and training, and research, though not at the expense of its information service, for which demand continues to rise.

The Centre has various statutory obligations, including governance, which leave it with little actual freedom of manoeuvre with respect to administrative costs. The administrative overhead associated with the Centre's nature, political environment, and legal obligations, even at the irreducible minimum, is always going to be a major burden on the Centre. Even so, the Centre's administrative costs compare favorably with those of comparable organizations.

Andre Gendron the Quebec national representative of the CAW

Representatives of Conestoga College – Midge Ennis, Occupational Health Nurse; Mac Rostance, Manager, Physical Resources; John Podmore, Director Human Resources; and Kim Radigan, Human Resources Secretary.

- *How well has the Centre generally met expectations and have the early concerns eventualized into problems?*

The early expectations for the Centre are being met. Its foremost function—its primary role—is information. Its information strategy has worked. It is a national organization, though it may not be as well known as it should be, and the expectations of it continue to grow.

This federal initiative in a largely nonfederal arena has evolved into a respected national information service for which demand grows with little or no marketing.

Annex II

CCINFO Data Bases

Data Base	Total Approved Records on CCINFOline
TRADE NAMES. Information on chemical trade name products, based on manufacturer (supplier) material safety data sheets (MSDS). The corresponding data base in French is NOMS DE MARQUE.	34,646
NOMS DE MARQUE. Information on chemical trade name products, based on manufacturer(supplier) material safety data sheets (MSDS). The corresponding data base in English is TRADE NAMES.	34,646
CHEMINFO. Information on pure chemicals, natural substances, and mixtures which result from industrial processes. Records are prepared by CCOHS staff using publicly available sources. The French version of this data base is INFOCHIM.	756
INFOCHIM. Information on pure chemicals, natural substances, and mixtures which result from industrial processes. Records are prepared by CCOHS staff using publicly available sources. The English version of this data base is CHEMINFO.	104
REGISTRY OF TOXIC EFFECTS OF CHEMICAL SUBSTANCES (RTECS). A computerized version of the NIOSH Registry of Toxic Effects of Chemical Substances. The French version of this data base is RTECS (French).	93,913
RTECS. (French) A computerized French version of the NIOSH Registry of Toxic Effects of Chemical Substances. The English version of this data base is RTECS (English).	93,913
TRANSPORTATION OF DANGEROUS GOODS (TDG). Contains packaging and shipping information for internationally recognized shipping names; designed, created and provided by General Electric Canada.	13,581

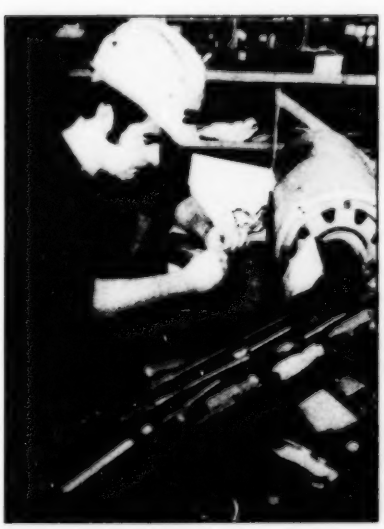

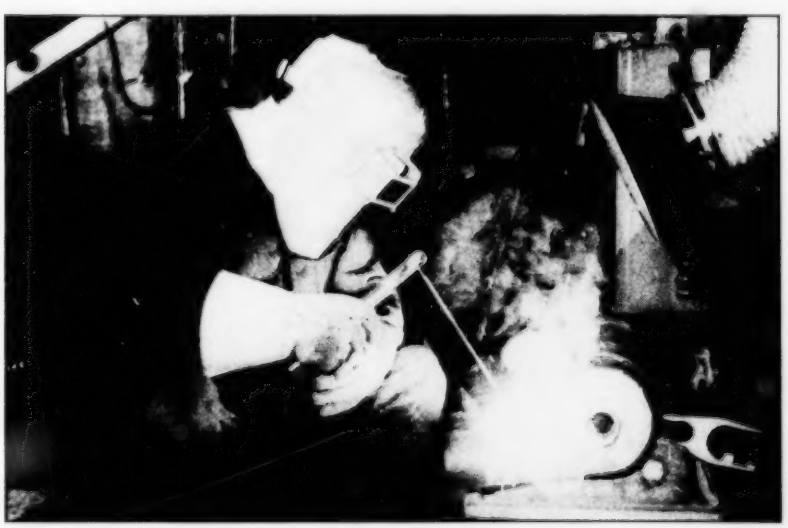

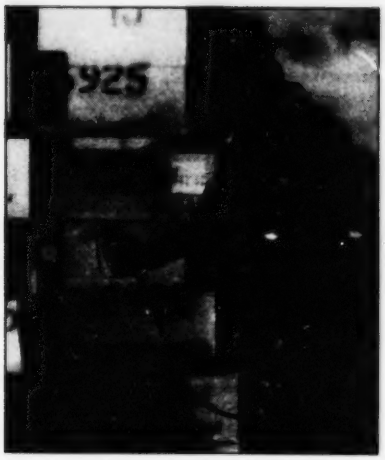

REGULATORY INFORMATION ON PESTICIDE PRODUCTS (RIPP). Ready-to-use information identifying and describing products registered in Canada under the Pest Control Products (PCP) Act; produced by Agriculture Canada. 7,564

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATION SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES (RIPA). Ready-to-use information identifying and describing products registered in Canada under the Pest Control Products (PCP) Act; produced by Agriculture Canada. 7,564

CANADIANA. Annotated references to occupational health and safety documents published in Canada, about Canadian subjects, or by Canadian authors. 10,981

ESSENTIALS. Health and safety topics with references to readings selected by CCOHS subject specialists as necessary to acquire an understanding of the current knowledge on the topic. 140

RESOURCE ORGANIZATIONS. Directory of Canadian organizations involved in the field of occupational health and safety. Records are in English or French, as provided by contributors. 805

ORGANISMES RESSOURCES. Directory of Canadian organizations involved in the field of occupational health and safety. Records are in English or French, as provided by contributors. 805

RESOURCE PEOPLE. Directory of Canadians involved in the field of occupational health and safety. Records are in English or French, as provided by contributors. 1,201

PERSONNES RESSOURCES. Directory of Canadians involved in the field of occupational health and safety. Records are in English or French, as provided by contributors. 1,201

CANADIAN STUDIES. Directory of recent Canadian studies in the field of occupational health and safety. Records are in English or French, as provided by contributors.	485
ÉTUDES CANADIENNES. Directory of recent Canadian studies in the field of occupational health and safety. Records are in English or French, as provided by contributors.	485
CASE LAW. Summaries of cases and decisions related to occupational health and safety for jurisdictions across Canada.	1,238
FATALITY REPORTS. Information about the circumstances surrounding occupationally related fatalities.	382

Members of the Industrial Accident Prevention Association (IAPA).

STANDARDS & DIRECTORIES. Directory of standards, certified products' directories, PLUS products and other miscellaneous information products published by the Canadian Standards Association. Headings are in English.	1,443
NORMES ET RÉPERTOIRES. Directory of standards, certified products' directories, PLUS products and other miscellaneous information products published by the Canadian Standards Association. Headings are in French.	1,443
NOISE LEVELS. Noise level measurements based on actual work situations and related to different types of equipment and occupations in various industries.	369
CISILO. Bilingual, bibliographic data base with international coverage of occupational health and safety documents; created by the Centre international d'informations de sécurité et d'hygiène du travail (CIS) in Geneva, Switzerland.	28,793
NIOSHTIC. Bibliographic data base with international coverage of occupational health and safety documents; created by the National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) in Cincinnati, USA.	135,855

Annex III

CCINFOimage Training Packages on CCINFOdisc

An Introduction to Asbestos/Une présentation de l'amiante. Sources, uses and effects of asbestos in the workplace, personal protection, and how asbestos causes illnesses.

Occupational Exposure to Spirit-duplicator Operations/Risques auxquels s'exposent les travailleurs qui emploient un duplicateur à alcool. Some potentially hazardous substances used with these machines.

How Workplace Chemicals Enter the Body/Comment les matières chimiques du milieu de travail pénètrent dans l'organisme. Ways in which chemicals can enter and harm the human body, including effects on the respiratory and digestive systems, the skin, and the eyes.

Excavation Safety/Sécurité lors des travaux d'excavation. Causes of hazards associated with excavations, and the prevention of cave-ins. A quiz periodically tests users' knowledge and provides a score.

Hazards of Photocopiers/Les photocopieurs – présentent-ils des dangers pour la santé? Description of various chemicals used in photocopying which may be harmful.

Forming a Health and Safety Committee Where You Work/La formation d'un commité d'hygiène et de sécurité à votre lieu de travail. Question-and-answer format on facts, regulations, and recommendations about forming and operating a joint workplace health and safety committee.

Assessing Clients for Lifts and Transfers/Evaluation de la méthode à adopter pour déplacer un client. Prepared in collaboration with Health Care Occupational Health and Safety Association. Designed to teach health care workers how to determine whether a client should be lifted or transferred, and to help find the proper type of lift or transfer. A series of role-playing exercises lets the user practice making assessments for lift or transfer.

Auditor's Report

AUDITOR GENERAL OF CANADA VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

To the Council of the Canadian Centre for
Occupational Health and Safety
and the
Minister of Labour

I have examined the statement of operations of the Canadian Centre for Occupational Health and Safety for the year ended March 31, 1988. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, this financial statement presents fairly the results of operations of the Centre for the year ended March 31, 1988 in accordance with the accounting policies set out in Note 2 to the financial statement applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Raymond Dubois, F.C.A.
Deputy Auditor General
for the Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
June 3, 1988

Statement of Operations

for the year ended
March 31, 1988

Expenditure	1988	1987
Operations		
Salaries and employee benefits	$ 5,162,376	$ 5,189,521
Transportation and communications	532,382	567,187
Utilities, materials and supplies	522,231	311,161
Information	431,480	347,398
Accommodation	358,873	318,111
Furniture, equipment and leasehold improvements	215,486	204,134
Professional and special services	184,191	222,803
Purchased repair and upkeep	177,105	188,008
Rentals	61,113	88,074
Employee termination benefits	1,500	77,770
	7,646,737	7,514,167
Administration		
Salaries and employee benefits	301,770	351,175
Governors, executive board and committees	198,460	213,121
Travel	20,405	26,808
Professional and special services	13,512	6,778
Utilities, materials and supplies	224	-
	534,371	597,882
	8,181,108	8,112,049
Revenue - credited to the vote	187,257	63,611
Net cost of operations (Note 3)	$ 7,993,851	$ 8,048,438

The accompanying notes are an integral part of this statement.

Approved by:

Chairman
Honourable Martin O'Connell

President and Chief Executive Officer
Gordon Atherley

Secretary Treasurer
Kash Manchuk

Notes to the Statement of Operations

March 31, 1988

1. Authority and purpose

The Centre was established on April 20, 1978 under the Canadian Centre for Occupational Health and Safety Act and is a departmental corporation named in Schedule B to the Financial Administration Act. The objectives of the Centre are to promote the right of Canadians to a healthy and safe working environment and to enhance the physical and mental health of workers. The Centre's operating expenditure is funded by a budgetary lapsing authority.

2. Significant accounting policies

The statement of operations has been prepared using the following accounting policies:

(a) Expenditure recognition.

All expenditure is recorded on the accrual basis in accordance with the Government Payables At Year End accounting policy, with the exception of termination benefits and vacation pay which are recorded on the cash basis.

(b) Revenue recognition.

Revenue is recorded on the cash basis in accordance with the Government's accounting policies.

(c) Capital purchases.

Acquisitions of capital assets are charged to operating expenditure in the year of purchase.

(d) Services provided without charge by Government departments.

Estimates of amounts for services provided without charge by Government departments are included in expenditure.

(e) Pension plan.

Employees participate in the Public Service Superannuation Plan administered by the Government of Canada. The employees and the Centre contribute equally to the cost of the Plan. The Centre's contributions are charged to expenditure on a cash basis.

3. Parliamentary appropriation

	1988	1987
Labour		
Vote 15 - (1987 - Vote 30)	$ 7,665,000	$ 8,063,645
Supplemented by Treasury Board Vote 5	19,109	-
	7,684,109	8,063,645
Amount lapsed	257	286,121
Total use of appropriation	7,683,852	7,777,524
Add: services provided without charge by Government departments	309,999	270,914
Net cost of operations	$ 7,993,851	$ 8,048,438

4. Fixed assets and accumulated depreciation

The accounting policies of the Government of Canada do not require the capitalization of fixed assets. The Centre maintains internal controls to safeguard assets and they are depreciated over their useful lives.

Fixed assets at cost	March 31, 1987	Acquisitions	Disposals	March 31, 1988
Computer equipment	$ 2,203,666	$ 162,028	$ 2,951	$ 2,362,743
Furniture and equipment	962,488	53,458	22,640	993,306
Leasehold improvements	632,719	-	-	632,719
	$ 3,798,873	$ 215,486	$ 25,591	$ 3,988,768

Accumulated depreciation and amortization	March 31, 1987	Depreciation and amortization	Decrease	March 31, 1988
Computer equipment	$ 1,218,961	$ 364,527	$ 2,951	$ 1,580,537
Furniture and equipment	643,098	117,910	18,436	742,572
Leasehold improvements	632,719	-	-	632,719
	$ 2,494,778	$ 482,437	$ 21,387	$ 2,955,828

5. Liabilities

	March 31, 1988	March 31, 1987
Accounts payable and accrued liabilities	$ 386,592	$ 485,918
Accrued vacation pay	173,243	162,505
Provision for employee termination benefits	53,087	33,698
	$ 612,922	$ 682,121

CENTRE CANADIEN
D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

250 rue Main Est
Hamilton, Ontario
L8N 1H6
(416) 572-2981

Le Centre est une société d'État qui a été créée par la Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (Chapitre 29 des Statuts révisés du Canada, 26-27 Elizabeth II) promulguée en 1978 par le Parlement du Canada.

Selon les objectifs stipulés à l'article 5(1) de la Loi, le Centre a pour objets :

(a) de promouvoir des conditions d'hygiène et de sécurité au travail et la santé physique et mentale des travailleurs au Canada;
(b) de faciliter :
  (i) la consultation et la collaboration entre les administrations fédérale, provinciales et territoriales, et
  (ii) la participation des travailleurs et employeurs, pour l'établissement et le maintien de normes élevées d'hygiène et de sécurité au travail répondant à la situation canadienne;
(c) d'aider à l'élaboration et au soutien de politiques et programmes en vue de réduire ou supprimer les accidents du travail; et
(d) de jouer le rôle d'un centre national disposant de données statistiques et d'autres renseignements dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail.

Le Centre est dirigé par un Conseil des gouverneurs nommés par le Gouverneur en Conseil. Le Conseil se compose du président du Conseil, de 12 gouverneurs nommés comme représentants par les provinces et les territoires, 4 gouverneurs représentant l'administration fédérale, 11 gouverneurs représentant les travailleurs et 11 gouverneurs représentant les employeurs. La province de Québec est représentée par un observateur officiel. Le Conseil oriente les politiques stratégiques du Centre, établit les objectifs prioritaires et évalue les progrès. Le Bureau exécutif tripartite, formé de 9 gouverneurs, est présidé par le président et administrateur en chef, qui administre aussi le Centre, avec l'aide du personnel formé de scientifiques et de professionnels spécialisés en hygiène et sécurité au travail, de spécialistes en information et du personnel de soutien.

Le Centre réalise les objectifs fixés par la Loi grâce à un service d'information, de consultation et de facilitation. Le service d'information comprend trois éléments : un service de réponse aux demandes de renseignements émanant du public; un service de publication; un service informatique (CCINFO) reliant les usagers à l'ordinateur du Centre situé à Hamilton et un service de disques compacts CD-ROM (disqueCCINFO) mis à jour quatre fois par année et renfermant des fiches techniques sur la sécurité des produits à appellation commerciale et autres substances chimiques ainsi que d'autres bases de données touchant l'hygiène et la sécurité en général et des programmes vidéotex. On compte parmi les usagers du Centre des travailleurs, des employeurs, les gouvernements, les organismes s'occupant d'hygiène et de sécurité, les média, les institutions d'enseignement et les professionnels. Grâce à des ateliers centrés sur des sujets d'actualité, le Centre aide les partenaires à définir et étendre leur terrain d'entente en vue d'améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail. Le Conseil a approuvé les directives dans le cadre desquelles le Centre peut faciliter le processus d'élaboration des normes.

CCHST – Rapport du Conseil des gouverneurs 1er avril 1987 – 31 mars 1988

Table des matières

Organigramme du CCHST 2

Lettre de présentation 3

I. Dix années — Regard en arrière par le président du Conseil et le président et administrateur en chef 4
- Attentes et consensus 4
- Plan de développement et exécution 6
- Stratégie et pertinence 7

Annexe I
Résumé du financement reçu depuis 1984 9

II. Points saillants du Plan de développement 10
- Historique 10
- Portée 10
- Concentration 10
- Conséquences pour le Centre 10
  - Objectif 10
  - Priorités 10
- Rendement 12
- Résultats escomptés 12

III. Le rendement du Centre en 1987-1988 13
- La diffusion de l'information 13
  - Demandes de renseignements 13
  - Diffusion électronique 13
  - Publications 14
  - Partage des compétences du Centre 15
- Développement des ressources d'information : collaboration et ressources réutilisables 16
  - Collaboration 16
  - Ressources réutilisables 16
  - Ateliers 17
  - Recherche 18
  - Coûts et rentabilité 18
  - Évaluation du Programme 18

Annexe II
Bases de données CCINFO 21

Annexe III
Modules de formation imageCCINFO sur disqueCCINFO 24

IV. Rapport du Vérificateur 25

Collaborateurs – Photos

Photo du disque en page couverture : V. R. Scime
Cut Beyond Hairdressing; Dofasco; gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; département du Travail et de la Main-d'oeuvre d'Halifax; International Forest Products Limited; Commission de l'hygiène et de la sécurité au travail du Nouveau-Brunswick; Hydro Ontario; Transportation Association; J. Lamarée; T. Roesslein

Organigramme du CCHST

Président du Conseil des gouverneurs et Conseil des gouverneurs

Secrétaire-trésorier*

Bureau exécutif

Président et administrateur en chef

Président du Bureau exécutif

Directeur, Services des finances, publications et administration*

- Finances et administration
- Publications
- Ateliers et conférences

Directeur, Services techniques

- Substances dangereuses
- Dangers physiques
- Sécurité
- Médecine
- Contrôle de la qualité

Directrice, Services d'information

- Service des demandes de renseignements
- Ressources documentaires
- Développement des bases de données

Directeur, Services des systèmes informatiques

- Services CCINFO
- Systèmes
- Développement des projets

**Fonctions conjointes d'un même titulaire : secrétaire-trésorier et directeur, Finances, publications et administration*

Martin O'Connell
Président du Conseil des gouverneurs

Gordon Atherley
Président et administrateur en chef, président du Bureau exécutif

Kash Manchuk
Secrétaire-trésorier et Directeur, Finances, publications et administration

Bill Louch
Directeur, Services techniques

Wendy Newman
Directrice, Services d'information

P.K. Abeytunga
Directeur, Services des systèmes informatiques

Lettre de présentation

Canadian Centre for Occupational Health and Safety

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

250 Main St. E/250 rue Main est
Hamilton, Ontario
Canada
L8N 1H6

(416) 572-2981

Telex No 061-8532
Fax (416) 572-2206

1988 07 15

L'honorable Pierre Cadieux CP député
Ministre du Travail
Chambre des communes
Ottawa Ontario
K1A 0A6

Monsieur le Ministre

Conformément aux dispositions du paragraphe 1 de l'article 21 de la Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (Chapitre 29 des Statuts révisés du Canada, 26-27 Elizabeth II), j'ai l'honneur de vous présenter, au nom du Conseil des gouverneurs, le rapport des activités du Centre pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 1988.

Le rapport du Vérificateur général du Canada, qui vous est présenté conformément à l'article 20 de la Loi, et dans lequel figure l'état financier du Centre, est incorporé au rapport du Centre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le président du Conseil

Martin O'Connell

Chapitre I
Dix années

Regard en arrière par le président du Conseil et le président et administrateur en chef

À la réunion de juin 1988, au cours de laquelle le Conseil a approuvé le présent rapport annuel, on a décidé à l'unanimité de communiquer avec le gouvernement au sujet de deux questions que tous avaient à coeur. La première question a trait au mandat du Conseil, à ses politiques tripartites et à ses relations avec le gouvernement. La deuxième reflète une inquiétude croissante au sein du Conseil quant aux pressions qui s'exercent en faveur de la production de recettes et de la récupération énergique des coûts. Tout en acceptant de récupérer les coûts dans une certaine mesure, le Conseil considère que les pressions auxquelles le Centre est constamment soumis portent atteinte au principe fondamental sur lequel se fonde le travail du Centre. *Pour exercer leur droit fondamental à un milieu de travail salubre et exempt de danger, tous les Canadiens doivent avoir librement accès à l'information nécessaire.* C'est précisément dans le but de promouvoir ce droit que le Centre a été créé par la Loi.

En 1978, après une période de planification et de consultation intensives, la Loi établissant le Centre a été promulguée. Bien que le Centre ne soit entré en fonction qu'environ deux ans plus tard, le rapport annuel 1987-1988 marque un anniversaire. L'occasion semble opportune de jeter un regard en arrière et d'examiner l'histoire du Centre, sur laquelle se fonde la ferme position du Conseil des gouverneurs.

Attentes et consensus

À sa réunion du 24 janvier 1980, la première après l'entrée en fonction du Centre, le Conseil a étudié les propositions élaborées par le Bureau exécutif à partir des travaux du Secrétariat de la planification. Après avoir minutieusement examiné toutes les options pendant plusieurs années, le Secrétariat de la planification avait conclu que la diffusion d'information était un rôle approprié pour le Centre. Non seulement ce rôle aiderait le Centre à promouvoir le droit fondamental des Canadiens, mais il répondrait aussi à un besoin qui, vraisemblablement, se ferait de plus en plus pressant au cours des années à venir. Le Conseil a opté de façon décisive en faveur d'un service d'information, rejetant d'autres options, comme par exemple le financement de la récherche. De toute façon, le budget initial de 385 000 $ pour 1978-1979, qui a bénéficié d'augmentations ultérieures, ne permettait pas de poursuivre des objectifs multiples, surtout devant la tendance de plus en plus marquée à réduire le taux de croissance des dépenses publiques.

Les pressions budgétaires ont donné lieu à des attentes qui ont influé sur le Centre jusqu'à présent. On s'attend encore de nos jours à ce que le Centre planifie ses initiatives, s'y engage et produise des preuves de leur utilité avant même d'avoir reçu le financement pour ce faire. Bien que ce principe — «travail aujourd'hui, ressources demain» — produise sans contredit d'excellents résultats, il s'ensuit que les ressources du Centre sont exposées depuis le début à une pression implacable.

Toutefois, ce principe a pour effet secondaire de donner au Centre résolution et détermination. Tout en étant bénéfique dans l'ensemble, la résolution prise à l'origine par le Centre de s'engager sur la voie de l'information a provoqué une réaction négative que le Centre a subie de diverses façons pendant au moins la moitié de son existence. Pour comprendre cette réaction, il faut revenir à ce qu'on attendait du Centre à ses débuts. On a constaté une tendance persistante chez les spécialistes de l'hygiène et de la sécurité au travail à attendre du Centre un appui semblable à celui que le Conseil de recherches médicales, le Conseil national de recherches Canada et d'autres organismes semblables accordent aux communautés scientifiques et professionnelles qui relèvent de leur juridiction.

Certains spécialistes de l'hygiène et de la sécurité au travail ont été déçus lorsque le Centre, au lieu d'agir comme conseil de recherches, a adopté comme rôle exclusif la distribution d'information à un public beaucoup plus vaste,

notamment les travailleurs et employeurs canadiens qui oeuvrent dans les milieux proprement dits. La déception s'est manifestée sous forme de pressions visant à réajuster, pour ne pas dire changer, l'objectif visé par le Centre. Le financement et l'aide à la recherche ont été des points particulièrement contestés et on est allé jusqu'à adopter ce thème : «Le Centre ne fait pas ce qu'il est sensé faire.» Ces pressions ont amené le Conseil à remettre continuellement à l'ordre du jour la question de l'orientation et des buts du Centre, ce qui pourrait fort bien avoir eu pour résultat final d'affermir la position initiale du Conseil.

Une autre des questions qui sont régulièrement revenues à la surface depuis les toutes premières discussions a été de définir ce que le Centre devrait éviter : le chevauchement des initiatives existantes et l'empiètement sur les autres domaines de compétence administrative.

se trouvait au nombre de celles qu'il fallait tenir à l'écart. Or, ces craintes se sont dissipées à mesure que l'information développée par le Centre a servi à appuyer les activités autonomes des diverses administrations. De plus, la Loi avait prévu et évité les conflits de compétence en confiant la direction du Centre à un conseil tripartite plutôt qu'à l'administration fédérale. Néanmoins, on s'attendait généralement à ce que le Centre soit financé par le gouvernement fédéral.

En 1984, la base financière du Centre a changé considérablement, car avec d'autres organismes du même genre, alors appelés de façon générale «sociétés de la couronne», le Centre a été inscrit à l'annexe B en vertu de la Loi sur l'administration financière, malgré les appréhensions du Conseil. Cette nouvelle situation augmentait considérablement l'influence de l'État sur les prises de décision du Centre dans des questions dépassant l'administration financière

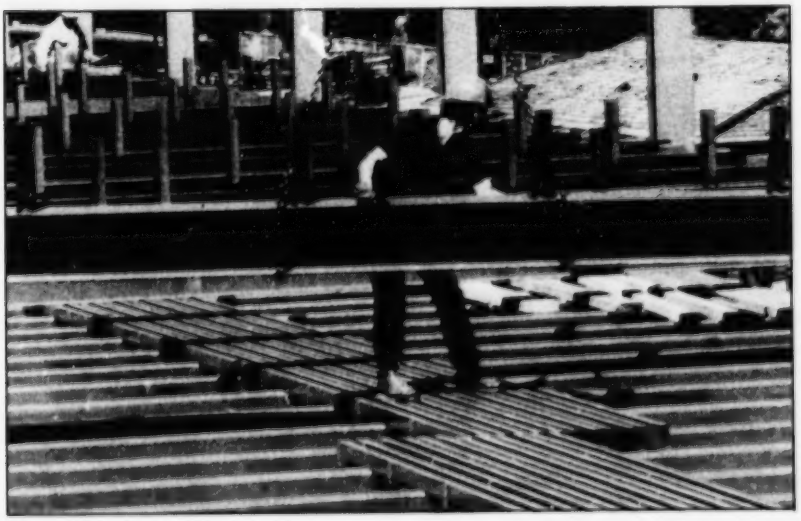

À mesure que le travail d'information acquérait la réputation d'être un service d'avant-garde hautement reconnu, les inquiétudes au sujet du double emploi se sont enfin dissipées.

De nombreuses personnalités influentes s'étaient inquiétées du danger d'ingérence fédérale dans un domaine largement non fédéral comme l'hygiène et la sécurité au travail. L'administration fédérale

proprement dite. Par exemple, le Centre reçoit depuis ce temps des directives et lettres circulaires qui évoquent un rapport d'employeur à fonctionnaire fédéral entre le Conseil du Trésor et le Centre, alors que selon la Loi, les employés du Centre ne sont pas fonctionnaires.

Au cours des quatre années qui se sont écoulées depuis la modification de la Loi sur l'administration financière, le Centre a pris place

dans son nouveau poste au sein du système fédéral. Les craintes concernant l'ingérence possible se sont calmées; par contre, on s'inquiète de plus en plus de ce que le mécanisme de la Loi sur l'administration financière puisse faire passer le contrôle effectif du Centre des mains du Conseil à celles de l'administration fédérale.

Ces craintes ont été accentuées non seulement par les restrictions budgétaires, auxquelles le Centre est habitué, mais aussi par la politique énergique de production de recettes et de récupération des coûts, qui est étrangère au Centre. Cette politique devait faire l'objet d'un plan que le Conseil du Trésor demandait au Conseil de rédiger. Cependant, le Conseil redoutait que le surcroît de pression occasionné par cette politique ne porte atteinte au droit qu'ont les Canadiens d'accéder à l'information offerte par le Centre, principe sur lequel le fonctionnement du Centre repose depuis ses origines. Le Conseil en a éprouvé un tel malaise qu'il a résolu à l'unanimité de demander à rencontrer les ministres pour discuter d'une dérogation à la politique énergique de récupération des coûts et de production de recettes, et réaffirmer son rôle de conseil d'administration du Centre.

D'une part, le Centre doit entretenir avec le système gouvernemental des relations assez harmonieuses; d'autre part, l'autonomie du Conseil doit être préservée. Dix ans après sa conception, le moment était venu pour le Conseil de rétablir le consensus avec le gouvernement.

Le Centre porte l'empreinte du consensus depuis sa conception, car la Loi selon laquelle il a été établi a reçu l'appui de tous les partis. Cette Loi donnait au Conseil de direction du Centre sa nature tripartite. Le Conseil et le Bureau exécutif, tous deux tripartites, ont reconnu l'importance que le Secrétariat de la planification a accordée au travail d'information, non seulement pour le Centre, mais pour l'hygiène et la sécurité au travail au Canada. C'est grâce au consensus que le tripartisme prospère et c'est peut-être même de lui qu'il dépend.

Le consensus se crée conformément à la structure prescrite par la Loi établissant le Centre. C'est précisément parce que le Conseil a fonction de gouverner, non pas seulement de conseiller, que le consensus représente une telle force. La Loi crée, en essence, un système qui garantit l'équilibre entre les influences de manière à empêcher que l'une d'entre elles ne domine et qui assure que les opérations de l'organisme sont en tout temps soumises à un examen intégral par le public. Dans un tel système, le consensus semble être la façon optimale d'assurer le progrès, progrès qui se fait par des réalisations progressives et non pas soudaines et spectaculaires.

En deça des frontières du terrain commun, le tripartisme peut bâtir en toute sécurité. Le territoire inconnu qui s'étend au-delà de ces frontières se découvre grâce à une exploration constante mais prudente. L'exploration progresse chaque fois que l'une ou l'autre des parties trouve le terrain commun insuffisant. L'expérience du Centre montre qu'une fois posés les nouveaux jalons, le terrain commun est assez sûr, pourvu qu'il soit raisonnablement entretenu.

L'entente s'est progressivement élargie quant à l'objet et à la méthode du travail d'information, qu'il restait encore à définir en 1980. Le service d'information que le Centre offre maintenant fait l'objet d'un consensus grandissant qui englobe le Conseil, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les représentants des employeurs et des travailleurs canadiens, ainsi que le public canadien qui utilise de plus en plus l'information fournie par le Centre et dépend peut-être même de cette information dans les milieux de travail.

À mesure que le consensus évolue, on fait le tracé du terrain commun et ce tracé change à mesure que le consensus révèle sa capacité de persister dans son milieu ambiant.

Plan de développement et exécution

À la réunion de février 1988, le Conseil a approuvé de façon définitive le Plan de développement du Centre. C'était le résultat d'un consensus tripartite élaboré au cours de quatre années de discussions exhaustives. Le Plan de développement réaffirmait que le rôle du Centre était la diffusion d'information. En vertu du Plan, l'information serait l'apport du Centre à l'appui de l'éducation, de la formation et de la recherche et constituerait aussi la contribution du Centre à une nouvelle initiative que le Conseil désire faciliter, soit le procédé d'établissement des normes. Le Plan de développement se fonde sur l'élargissement du consensus en ce qui a trait au rôle que l'information produite par le Centre est appelée à jouer à l'avenir.

Le public appuie d'une manière de plus en plus claire le travail d'information du Centre. D'autre part, les professionnels de l'hygiène et de la sécurité au travail, ainsi que les scientifiques, manifestent un enthousiasme grandissant. L'évaluation du Programme effectuée à partir de 1984 a démontré que l'information produite par le Centre était de plus en plus appréciée et qu'un nombre grandissant de personnes étaient d'avis que le Centre faisait ce qu'il devait faire. Ce qu'on attendait du Centre c'était qu'il produise plus rapidement une plus grande quantité d'information.

L'évaluation du Programme n'a pas fait que révéler le Programme du Centre; il a également fait ressortir le rôle de l'information en hygiène et sécurité au travail. On a constaté que l'information était un instrument capable d'opérer des changements dans les milieux de travail, constituait la matière première de l'éducation et de la formation et favorisait la résolution de problèmes en milieu de travail. L'information s'est avérée indispensable à la mise en pratique des trois droits essentiels des Canadiens : le droit de refuser, de participer et de savoir, qui sont le fondement même de la législation

en matière d'hygiène et de sécurité au travail.

En 1987-1988, on a assisté à une augmentation spectaculaire de la demande d'information en dépit des restrictions budgétaires toujours présentes. La situation s'est améliorée en décembre grâce à une augmentation de 1,8 million de dollars accordée par le gouvernement fédéral en réponse aux demandes exprimées par le Conseil au nom du Centre. (Voir l'annexe I, page 9.) Le Centre avait intensifié ses efforts et, conformément aux attentes, une augmentation de financement était accordée malgré un climat financier peu favorable à cet égard.

Stratégie et pertinence

Les résultats de rendement du Centre pour l'exercice 1987-1988 témoignent du succès qu'a connu la stratégie d'information adoptée par le Centre sous le nom de «ressources réutilisables».

L'information est une ressource réutilisable, car elle ne perd pas sa valeur avec l'usage. Les renseignements donnés en réponse à une question particulière peuvent tout aussi bien répondre à des centaines d'autres questions se rapportant au même sujet. L'art de l'information consiste à produire dès le départ des renseignements conçus dans le but d'être réutilisés. Cet art exige (i) la connaissance des sciences dont l'hygiène et la sécurité au travail dépendent, (ii) la compétence voulue pour transformer la langue de ces sciences en un langage compréhensible pour les travailleurs et travailleuses du Canada dans les deux langues officielles, (iii) la sensibilité nécessaire pour choisir les sujets sur lesquels les Canadiens ont le plus besoin d'être renseignés et (iv) l'impartialité nécessaire pour donner à l'information une forme non seulement complète, compréhensible et pertinente, mais aussi fiable et fidèle de sorte que la controverse, si elle existe, est clairement exposée. Toutes ces conditions trouvent un milieu idéal pour s'épanouir dans le tripartisme et le consensus qui caractérisent le Centre.

Connaissance et compétence, sensibilité et impartialité caractérisent ce qu'on peut appeler «information de sortie» par opposition à «information d'entrée». Le personnel du Centre différencie l'information purement scientifique qu'on soumet à l'analyse et à l'interprétation du caractère social de l'information, qu'on doit éviter de traiter. Les aspects sociaux font plutôt l'objet d'ateliers au cours desquels les travailleurs, superviseurs, employeurs, spécialistes et représentants des autorités cherchent à se mettre d'accord sur l'étendue du terrain commun. L'entente, bien sûr, n'est pas complète sur tous les points discutés, mais on est toujours surpris de constater qu'il y a beaucoup plus de terrain commun qu'on ne l'aurait cru. On retrouve ici à l'oeuvre le consensus qui est l'essence même du Centre et qui a pour effet, en l'occurrence, d'admettre l'élément social dans l'information produite par le Centre.

Les ressources réutilisables bénéficient considérablement de la collaboration, qui est une autre forme de consensus à laquelle le Centre fait appel. En effet, le Centre bénéficie de la collaboration de toute une variété d'organismes nationaux et internationaux, y compris les fabricants de produits chimiques, qui ont tous intérêt à ce que l'information sur l'hygiène et la sécurité au travail circule librement. Grâce à la collaboration, une quantité sans cesse croissante de données s'achemine vers le Centre, depuis les fiches techniques individuelles jusqu'aux bases de données volumineuses. Toute cette information est exempte de frais et de droits d'auteur. C'est de cette façon exceptionnelle que le Centre a acquis pour le Canada la collection portative de bases de données sur l'hygiène et la sécurité au travail la plus volumineuse au monde, et la collection continue à s'accroître.

Grâce aux systèmes informatiques, la quantité de ressources réutilisables qu'il est possible de mettre à la disposition du public quotidiennement a atteint un niveau dont le financement aurait encore paru chose impossible en 1978. La percée s'est effectuée avec l'avènement du disque

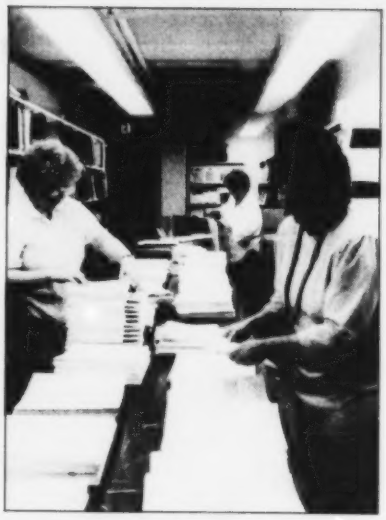

compact à mémoire morte, une version informatique du disque audionumérique qui permet de conserver en mémoire l'équivalent de 300 000 pages dactylographiées sur un seul disque. Chacun de ces mots, où qu'il se trouve, peut apparaître à l'écran de l'ordinateur et être imprimé sur papier en quelques secondes. Des bases de données entières peuvent être copiées et distribuées dans les deux langues officielles à plusieurs reprises et sous une forme compacte et pratique. Le disque compact rend donc possible la distribution massive de ressources réutilisables et portatives.

Le succès qu'a connu le disqueCCINFO en 1987-1988 confirme la valeur de cette technique appliquée en vue de la diffusion des ressources réutilisables. Ce petit

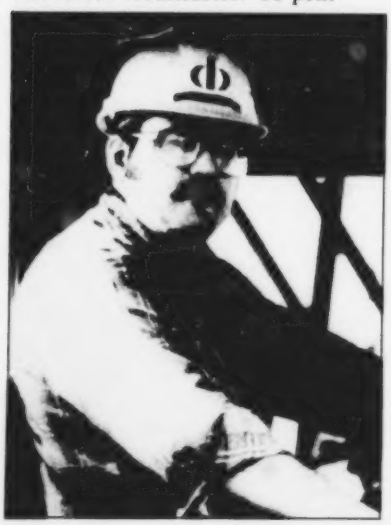

disque compact est offert par le Centre à un prix d'abonnement équivalant au prix que les Canadiens s'attendent à payer pour un disque audionumérique dans les magasins de musique. Ce prix minime s'explique par le fait que le Centre obtient gratuitement l'information. Au début, des personnes influentes ont protesté que le prix du disque était trop bas. Par la suite, le disque a été produit en deux séries, avec la possibilité d'une troisième; il est devenu important pour une partie grandissante du public canadien, et on s'est mis à faire pression pour que le prix baisse. Le Centre se classe maintenant premier parmi les Canadiens qui ont recours à cette technologie et il est bien placé pour bénéficier des économies d'échelle qui s'annoncent dans ce domaine.

La nécessité de produire les ressources réutilisables dans les deux langues officielles avait occasionné jusqu'à présent des frais de traduction redoutables pour tout organisme désirant faire un certain volume de publication au Canada. Dans le cas des bases de données volumineuses, le coût de la traduction manuelle est pour ainsi dire prohibitif. L'informatique et le disqueCCINFO fournissent une façon économique de faciliter l'information bilingue.

Le Centre a mis à profit son savoir-faire en informatique dans le cas d'une base de données massive qu'il a reçue gratuitement du National Institute for Occupational Safety and Health aux États-Unis selon une collaboration dont nous désirons reconnaître l'excellence. Il s'agit du REGISTRY OF TOXIC EFFECTS OF CHEMICAL SUBSTANCES (RTECS), qui est évidemment en anglais et qui se compose d'expressions codées. En apposant des expressions françaises aux codes, les informaticiens du Centre ont fait une programmation innovatrice qui permet de reproduire la base de données entière en français. Les techniques de programmation ne sont pas exclusives au français et à l'anglais. D'autres organismes voient dans notre exemple un espoir de surmonter les difficultés résultant de la pluralité des langues humaines pour produire des ressources réutilisables à l'échelle mondiale.

C'est aux Canadiens eux-mêmes qu'il faut s'adresser pour savoir si l'information offerte par le Centre répond à leurs besoins. Leur réponse est claire et nette, non seulement dans les résultats de l'évaluation du Programme et des statistiques d'utilisation, mais aussi dans les cartes réponses qui parviennent au Service des demandes de renseignements. En 1987-1988, les Canadiens nous ont donné une cote de 4,3 sur une échelle de 5 points. En analysant les données, on constate que les notes les plus hautes sont accordées dans les domaines de la clarté et de l'utilité de l'information, alors que les plus basses sont données pour le délai de réponse. On verra plus loin d'autres données dont il ressort que le nombre de questions ayant reçu une réponse dans un délai de quatre semaines est inférieur au chiffre cible (p. 14). Les demandes se faisaient plus complexes et la pression exercée sur les ressources commençait à se faire sentir.

À quelles fins les Canadiens utilisent-ils l'information produite par le Centre? Pour leur information personnelle et celle des autres, pour répondre à la demande sans cesse croissante d'information et pour gérer toute l'information dont ils ont besoin pour répondre aux exigences des nouveaux règlements, dont le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail est un exemple typique.

Dix ans après sa conception, la pertinence du Centre naît de son travail en information. Cette orientation lui a été donnée par le Conseil tripartite selon le principe du consensus. C'est ce même principe qui a produit une expansion du terrain commun où règne la conviction que l'information doit constituer l'essentiel des travaux du Centre et servir de soutien pour sa nouvelle initiative tripartite, la facilitation d'un procédé de normalisation. C'est donc le consensus qui a créé le Centre, l'a maintenu sur la bonne voie et a assuré la permanence de son utilité pour les Canadiens.

Annexe I

Résumé du financement reçu depuis 1984

En janvier 1984, selon une décision du Cabinet, le financement du Centre a été augmenté de 50 pour cent à compter de l'exercice 1984-1985. Alors que le Centre était encore en train de procéder au recrutement nécessaire pour amener son personnel au niveau prévu, le gouvernement a imposé un gel du recrutement, qui a été suivi par une série de réductions budgétaires. Dans l'ensemble, ces mesures ont entraîné une réduction de 20 pour cent dans les budgets des salaires et des frais d'exploitation du Centre.

Vers la fin de 1986, une décision du Conseil du Trésor fixait le plafond de financement fédéral au niveau accordé pour 1987-1988, soit 7 665 000 $. De plus, le Conseil du Trésor demandait au Conseil des gouverneurs de chercher à obtenir de l'aide financière des «autres partenaires» représentés au Conseil.

En juin 1987, le Conseil a résolu de ne pas demander de fonds généraux aux autres partenaires. En octobre 1987, une autre résolution du Conseil a établi que le Centre ne devait pas avoir de recettes, mais qu'il lui était permis de récupérer ses coûts jusqu'à concurrence de 200 000 $ par année, plus une modeste marge d'inflation.

Au cours de l'année 1987, à la suite d'une augmentation de la demande de services découlant en grande partie des conséquences directes ou indirectes du SIMDUT, et en présence de l'accumulation des réductions budgétaires, le Centre a dû recourir à des mesures d'économie qui ont réduit sa capacité de fournir des services.

En octobre 1987, le Conseil a demandé au président et administrateur en chef de présenter au gouvernement une proposition demandant que le plafond soit supprimé et que le financement soit augmenté conformément aux recommandations du Conseil pour que le Centre soit en mesure de répondre à la demande de services; on demandait aussi que les fonds nécessaires soient accordés pour la mise en place d'une nouvelle initiative : un procédé d'élaboration des normes.

C'est également en octobre 1987 que le Conseil a approuvé un plan budgétaire axé sur une augmentation de financement pour 1988-1989. Le tableau 1 permet de comparer les chiffres effectifs pour les exercices 1987-1988 et 1988-1989.

Le 17 décembre 1987, les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé un ajustement de 1 762 000 $ réservé à une augmentation du personnel et au remplacement de l'équipement de traitement des données et des textes, excluant les frais d'exploitation, pour le budget des dépenses 1988-1989, portant le budget total à 9 427 000 $ (voir le tableau 1). Les ministres du Conseil du Trésor ont demandé au Centre de soumettre à l'approbation du Conseil du Trésor, pour le 1er septembre 1988, un plan d'augmentation des recettes provenant d'autres sources.

Une augmentation nette de 1,8 million de dollars a été déclarée par le gouvernement dans le budget des dépenses «pour répondre à une augmentation de la demande d'information découlant de la récente adoption des règlements relatifs au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail ainsi que pour l'amélioration de l'équipement de traitement des données et des textes».

En février 1988, le Conseil a demandé au Bureau exécutif de formuler un plan et a révoqué sa décision d'octobre 1987 restreignant la récupération des coûts du Centre à 200 000 $ par année (plus la marge d'inflation).

Tableau 1
Fonds demandés

	1987-1988 Réel	1988-1989 Prévu	1988-1989 Réel
	(en milliers de dollars)		
Traitements et salaires	5 515	6 460	6 355
Exploitation	2 054	3 000	2 636
Capital	216	916	916
Récupération des coûts	(120)	(200)	(380)
Total – Programme actuel	7 665	10 176	9 527
Initiative des normes		300	
Budget total	7 665	10 476	9 427

Chapitre II

Points saillants du Plan de développement

Historique

En juin et octobre 1986, le Conseil a réaffirmé que l'information était le rôle principal du Centre.

En février 1988, le Conseil a approuvé à l'unanimité le Plan de développement du Centre.

Le Plan de développement donne suite à la lettre du 30 mai 1986 dans laquelle le ministre du Travail demandait que le Centre présente «un plan de développement exposant les mesures qu'il entendait prendre pour réaliser les aspects de son mandat statutaire ayant trait à la facilitation de la formation, l'élaboration des normes et jouer un rôle dans la facilitation et la diffusion de la recherche, sans toutefois s'engager lui-même dans la recherche ni le financement de celle-ci».

Portée

Le Plan de développement vise les cinq exercices financiers se terminant le 31 mars 1992 et met l'accent sur les deux exercices compris entre le 1er avril 1987 et le 31 mars 1989.

Concentration

Le Plan prévoit que le Centre continuera à concentrer ses efforts sur la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information. Cette concentration prioritaire pose les fondements essentiels en vue d'exercer les rôles de facilitation envisagés par la Loi dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la normalisation et de la recherche.

Conséquences pour le Centre

Le Plan détermine le développement du Centre de la façon suivante :

Objectif. En 1993, le Centre devra avoir élaboré un service d'information bien établi qui favorise (facilite) efficacement l'évolution des milieux de travail canadiens et appuie l'éducation et la formation en milieu de travail.

Priorités. Le Centre doit continuer à accorder la priorité absolue à l'élaboration et à la diffusion de l'information. On mettra l'accent sur (i) la diffusion de l'information chimique dont les travailleurs et les employeurs doivent nécessairement disposer pour la mise en pratique du droit de savoir, (ii) la communication avec les petites entreprises et les travailleurs non syndiqués (un problème difficile), (iii) l'échange d'information sur le plan international et (iv) le contrôle de la qualité, qui est une faculté éminente du Centre et qui confère une valeur particulière à l'information que celui-ci fournit.

Voici comment les services informatiques et autres services du Centre serviront de soutien dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la facilitation du processus de formulation des normes ainsi que de la recherche en matière d'hygiène et de sécurité au travail.

(a) Service d'information. Le Centre poursuivra l'élaboration du service d'information, de la façon suivante : (i) effort décisif et soutenu en faveur de la transmission électronique des données; (ii) amélioration de la prestation des services d'information aux lieux de travail, aux petites entreprises et aux travailleurs non syndiqués; (iii) participation active à la réalisation des programmes d'information chimique comme le SIMDUT grâce au développement des bases de données qui sont déjà consacrées à ces programmes, en accordant une importance particulière à la base de données INFOCHIM; et (iv) développement accéléré des bases de données concernant l'hygiène et la sécurité au travail au Canada.

(b) Analyse d'experts. Sur demande, le Centre effectuera des analyses et des études portant sur divers aspects de l'hygiène et de la sécurité au travail.

(c) Éducation et formation. Pour donner son appui aux organismes et particuliers chargés d'éducation et de formation en milieu de travail,

le Centre veillera à (i) fournir aux travailleurs une information utile et qu'ils peuvent comprendre, (ii) mettre les ressources dont il dispose au service de l'éducation et de la formation en milieu de travail, (iii) collaborer à des projets coopératifs d'éducation et de formation dans le domaine de l'information chimique, et faire la promotion de ces projets (par exemple le Système

d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail), (iv) jouer un rôle de leader pour les responsables de la formation dans les organismes et groupes communautaires s'occupant d'hygiène et de sécurité au travail et (v) favoriser l'établissement de programmes de formation normalisés pour les inspecteurs.

Le Centre contribuera comme suit à l'établissement de programmes éducatifs (surtout en matière de prévention) visant divers milieux de travail; il travaille à (i) élaborer et mettre en service dans les deux langues officielles du matériel didactique destiné à l'éducation et à la formation en milieu de travail, (ii) accorder son appui à divers projets coopératifs ayant pour but de répondre à la demande d'information, surtout en ce qui a trait aux produits chimiques, (iii) tenir des ateliers défrayés par les parties intéressées à utiliser les ressources d'information du Centre pour fins d'éducation et de formation, (iv) servir, grâce aux ateliers, de modèle efficace en matière de formation pour les organismes et regroupements s'occupant d'hygiène et de sécurité au travail et (v) favoriser l'uniformité des programmes de formation pour les inspecteurs par le biais des ateliers.

(d) Faciliter et diffuser la recherche. Dans le but de faciliter et de diffuser la recherche, le Centre s'occupera de (i) déceler les besoins, les lacunes et les chevauchements qui existent dans la recherche en hygiène et sécurité au travail au Canada et (ii) fournir de l'information concernant la recherche canadienne à des organismes d'échange international et diffuser au Canada de l'information concernant la recherche mondiale.

Le Centre ne participera pas directement à la réalisation ni au financement de la recherche.

(e) Processus d'élaboration des normes. Aux termes du Plan, le Centre doit se tenir prêt à faciliter le processus de formulation des normes, à la demande des parties intéressées. On mettra l'accent sur la facilitation de certaines phases initiales essentielles du processus d'élaboration, notamment la production d'information scientifique, sans pour autant s'engager dans la mise en pratique ou la validation.

Le Centre produira de la documentation scientifique valable à l'appui du processus de formulation des normes. Son rôle de facilitation sera terminé une fois les résultats d'une étude publiés.

(f) Autre. De plus, le Centre participera aux affaires publiques et activités scientifiques ayant trait à l'hygiène et à la sécurité au travail par le truchement de

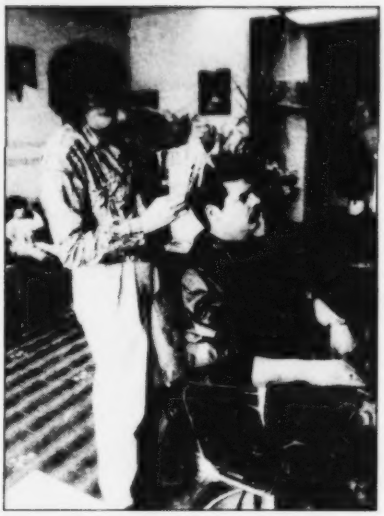

comités et de réunions scientifiques ou autres, dans la mesure où les services du Centre peuvent bénéficier d'une telle participation et où les ressources du Centre lui permettent de participer.

Rendement

Les méthodes suivantes seront retenues comme mesures de l'efficacité et de l'efficience du Centre : (i) unités de service d'information et (ii) satisfaction exprimée par les usagers de l'information produite par le Centre.

Résultats escomptés

Les résultats escomptés reflètent une augmentation de la demande prévue en fonction de l'évolution passée, en accordant la priorité aux services informatiques comme moyen de diffuser un grand volume d'information de façon efficace et à prix modique à partir de 1988.

Remarque : On peut obtenir le texte intégral du Plan de développement en s'adressant au Centre.

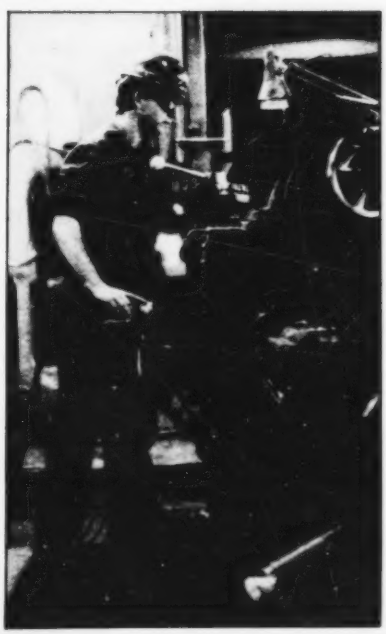

Chapitre III

Le rendement du Centre en 1987-1988

Un exposé du rendement promis par le Centre figure dans la Partie III du budget des dépenses présenté chaque année au Parlement.

Le texte du budget des dépenses pour 1987-1988 affirme qu'on accordera la priorité absolue à l'élaboration et à la diffusion de l'information en s'appuyant largement sur la transmission électronique des données. L'accent sera mis sur :

- l'information chimique dont les travailleurs et les employeurs doivent nécessairement disposer pour la mise en pratique du droit de savoir,
- la communication avec les petites entreprises et les travailleurs non syndiqués,
- l'échange d'information sur le plan international et
- le contrôle de la qualité qui confère une valeur particulière à l'information fournie par le Centre.

Les sections suivantes font ressortir divers aspects du rendement du Centre en 1987-1988.

La diffusion de l'information

L'information fournie par le Centre a répondu à une demande grandissante grâce à la stratégie des ressources réutilisables décrite au chapitre I ainsi qu'à un système informatique très perfectionné. La figure 1 permet de comparer le volume de diffusion pendant l'exercice à celui des années précédentes et au chiffre prévu pour 1987-1988.

Figure 1
Unités de service d'information

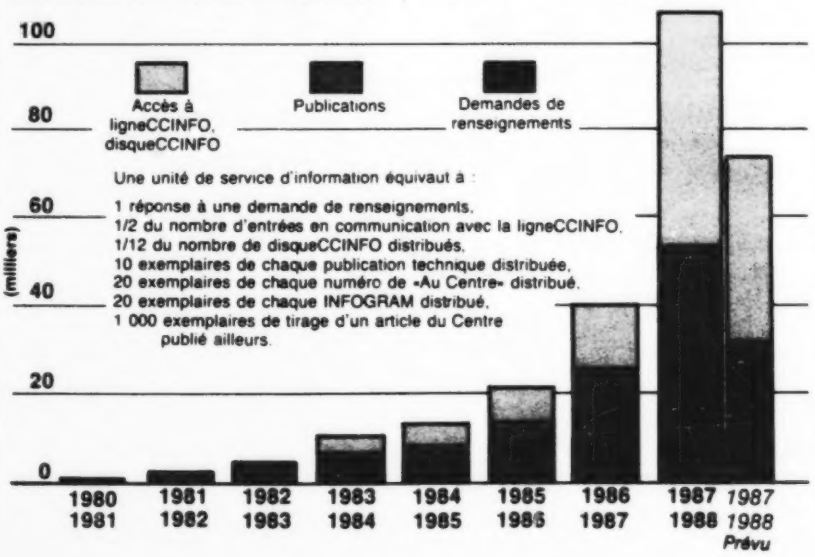

Les chiffres pour 1986-1987 et 1987-1988 démontrent que la stratégie des ressources réutilisables est efficace. La diffusion électronique a connu le taux de croissance le plus élevé; les demandes de renseignements particulières, le taux le moins élevé. Dans l'ensemble, le nombre d'unités de service d'information est passé de 40 310 à 107 317 (166 pour cent). Cette augmentation comprend les demandes de renseignements, qui sont passées de 10 759 à 17 758 (65 pour cent); les publications, de 15 085 à 35 794 (137 pour cent); et les transmissions électroniques, de 14 466 à 53 765 (272 pour cent).

Ce sont les produits chimiques qui font l'objet de la majorité des demandes de renseignements qu'on adresse au Centre. Sur les 17 334 demandes reçues en 1987-1988, 11 440 avaient trait aux produits chimiques (66 pour cent).

Demandes de renseignements. Pour plusieurs travailleurs et employeurs des grandes et des petites entreprises, qu'elles soient syndiquées ou non, le Service des demandes de renseignements continue à servir de planche de salut, comme le disent certains usagers. La figure 2 (p. 14) indique le nombre de demandes ayant reçu une réponse et la moyenne des évaluations que les usagers ont bien voulu faire et qui constituent le meilleur contrôle de la qualité.

Diffusion électronique. Le Centre effectue la diffusion électronique de son information par les moyens suivants :

- ligneCCINFO, un réseau d'organismes ayant accès directement à l'ordinateur du Centre,
- disqueCCINFO, un disque compact à mémoire morte qui s'exécute au moyen d'un micro-ordinateur,

Figure 2
Rendement du Service des demandes de renseignements

(a) Nombre de demandes auxquelles on a répondu

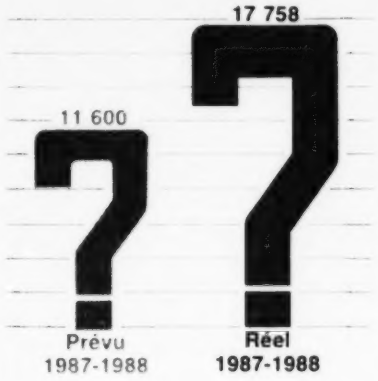

(b) % de demandes auxquelles on a répondu dans un délai de...

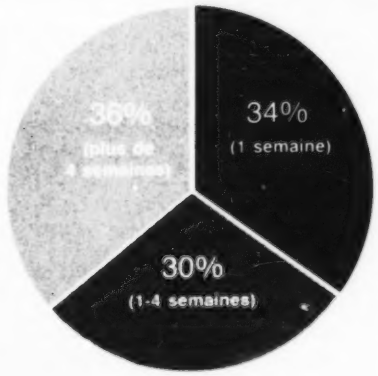

(c) Taux moyen de satisfaction

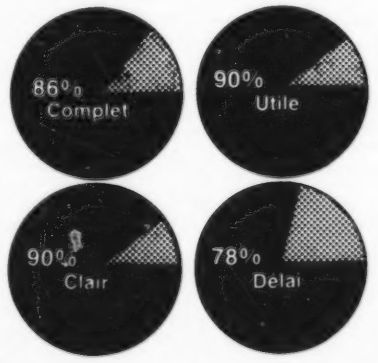

- imageCCINFO, aussi appelé vidéotex, un équivalent informatique du dessin animé.

(a) ligneCCINFO. Le rendement de la ligneCCINFO se mesure par le nombre d'organismes qui y sont raccordés et le nombre d'entrées en communication, figures 3 et 4 (p. 15) respectivement.

(b) disqueCCINFO. Le budget des dépenses annonçait que le Centre ferait une publicité vigoureuse pour le disqueCCINFO. Le nombre des abonnements au disqueCCINFO a atteint le total cumulatif de 872, ce qui se compare favorablement au chiffre prévu de 800 abonnements et au chiffre effectif de 43 abonnements pour l'année précédente, à la fin de laquelle ce service a été mis en place.

À la fin de l'exercice 1987-1988, le disqueCCINFO procurait de l'information sur 89 616 substances chimiques particulières et 31 034 produits à appellation commerciale, en plus des autres renseignements que renferment ses bases de données, 156 fiches signalétiques sur les substances dangereuses (Hazardous Substance Fact Sheets, communiquées par le ministère de la Santé du New Jersey), 25 fiches toxicologiques en anglais et 20 en français, 14 modules d'information vidéotex, 3 publications scientifiques et 5 études.

Le service du disqueCCINFO présente les aspects suivants : (i) deux séries de disques mis à jour tous les trois mois : la série A sur les produits chimiques et la série B sur tous les autres aspects de l'hygiène et de la sécurité au travail; (ii) des manuels de l'usager et documents descriptifs; et (iii) une LIGNE D'AIDE ayant pour but de fournir de l'information technique aux abonnés. On a amélioré le service dans les deux langues officielles en créant des écrans d'AIDE en français et on a facilité l'utilisation du disqueCCINFO en expliquant la procédure d'installation étape par étape au moyen d'une séquence d'instructions qui apparaissent à l'écran dans les deux langues.

De nombreux organismes de partout au monde ont demandé au Centre de mettre leurs publications et leurs bases de données sur le disqueCCINFO. On envisage de donner suite à ces demandes en fonction de l'utilité qu'elles présentent pour les Canadiens.

(c) imageCCINFO. Le budget des dépenses annonçait que le Centre mettrait des modules d'information vidéotex (imageCCINFO) à l'essai sur le disqueCCINFO. À l'exemple des dessins animés utilisés par le passé, imageCCINFO sert à donner des instructions et de la formation efficaces sur des sujets complexes au moyen de dessins animés en couleur accompagnés de textes brefs.

Il a fallu faire appel à des techniques d'avant-garde pour offrir les modules de formation imageCCINFO sur le disqueCCINFO. L'annexe III indique quels sont les modules ainsi offerts. On est aussi en train d'enregistrer certains des modules sur bande vidéo, avec commentaires oraux. Cette méthode permet de tirer parti du grand nombre de magnétoscopes dont dispose le grand public. Tous les modules seront commentés en anglais et en français et certains seront aussi doublés en langue indigène, comme l'inuktitut ou la langue esclave du Sud.

Publications. Les publications représentent encore un moyen important de mettre l'information du Centre à la disposition de nombreux Canadiens. Selon le budget des dépenses, le Centre devait produire et distribuer un plus grand nombre de publications visant particulièrement à communiquer avec la petite entreprise et les travailleurs non syndiqués ainsi qu'à

Figure 3
Nombre total cumulatif des organismes reliés

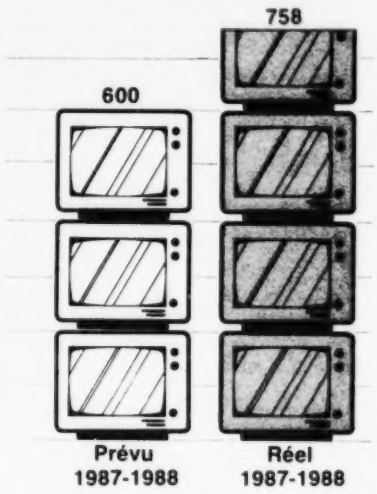

Figure 4
Nombre d'interrogations de la ligneCCINFO

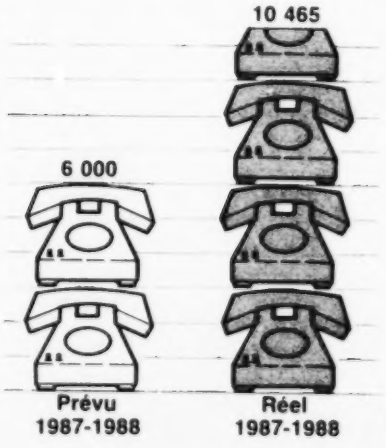

documenter les programmes d'éducation et de formation.

La figure 5 est un rapport de distribution des publications du Centre. Tout comme dans le cas du tirage des journaux et des magazines, il s'agit du nombre d'exemplaires distribués.

La Chronique de Ramazzini est une série d'articles traitant de sujets actuels d hygiène et de sécurité au travail. Présentés sous forme de questions et réponses, ces articles sont destinés à paraître dans les magazines, les journaux locaux et les bulletins d'organismes. «Au Centre» est le journal du Centre. On le reconnaît de plus en plus comme autorité en matière d'hygiène et de sécurité. Les INFOGRAMS, anciennement appelés CCINFOGRAMS, sont des fiches techniques d'une page à afficher sur les lieux de travail. Ils sont particulièrement bien accueillis.

Le Centre fait connaître ses services d'information à un vaste public grâce à des annonces transmises par tout un réseau national de radiodiffusion.

Partage des compétences du Centre. Le Centre met aussi son information à la disposition des Canadiens en partageant ses compétences avec ceux qui en ont besoin. Conformément à ce qu'il promettait dans son budget des dépenses, le Centre a offert des conseils pratiques et de l'appui au public désireux de former des experts dans les domaines de compétence que le Centre cultive à ses propres fins.

Le Centre a donné de la formation à 233 usagers de la ligneCCINFO et 8 autres personnes ont été formées par des instructeurs n'appartenant pas au personnel du Centre. Cette façon de procéder par «intermédiaire» représente une autre initiative d'ouverture dans la diffusion des compétences acquises par le Centre à l'intention des gens qui s'intéressent à l'hygiène et à la sécurité au travail.

Deux étudiants ont fait un total de 5 personnes-mois de stage pratique

Figure 5
Publications, circulation

(a) Publications techniques

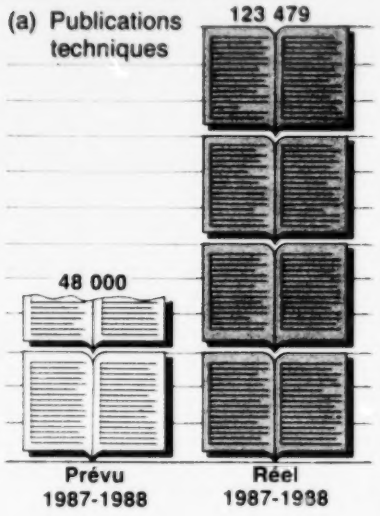

(b) Au Centre

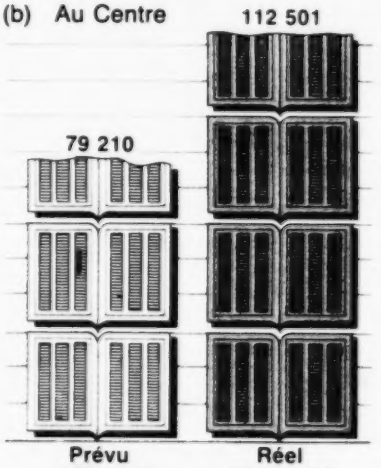

(c) La Chronique de Ramazzini et autres articles pour le grand public

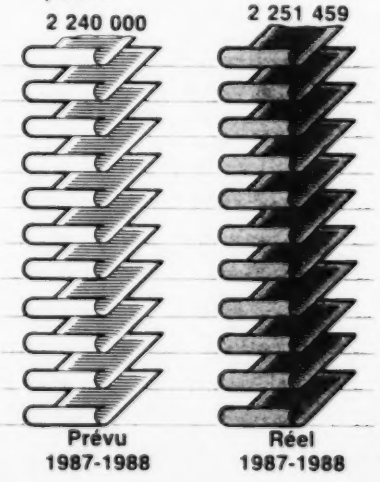

(d) INFOGRAMS

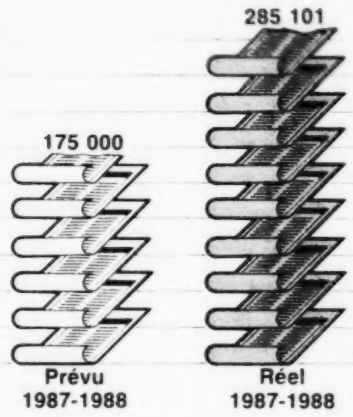

Figure 6
Nombre d'enregistrements ajoutés aux bases de données

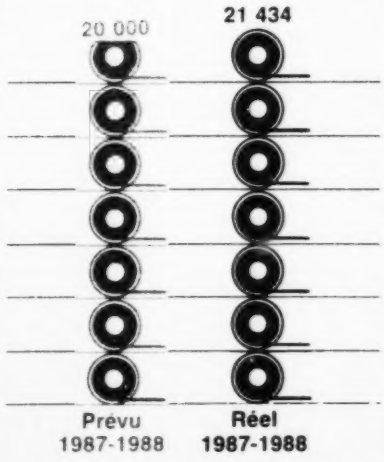

dans le Service consultatif médical. L'augmentation de la demande pour ce genre de stage indique qu'on s'attend de plus en plus à ce qu'un spécialiste de l'hygiène et de la sécurité au travail possède des compétences en documentation.

Développement des ressources d'information : collaboration et ressources réutilisables

Collaboration. C'est grâce à la collaboration que le Centre constitue et maintient la base de données NOMS DE MARQUE, un volumineux répertoire électronique de fiches techniques sur la sécurité des substances qui sont tenues à jour. C'est encore grâce à la collaboration que la publicité du disqueCCINFO a été faite gratuitement par l'industrie de l'électronique et qu'un réseau national de redistribution a été établi pour faire circuler l'information que le Centre produit sous forme électronique et sur papier. Grâce à la collaboration et à l'échange, le Centre a acquis gratuitement des bases de données volumineuses et importantes, comme RTECS (REGISTRY OF TOXIC EFFECTS OF CHEMICAL SUBSTANCES : registre des effets toxiques des substances chimiques).

La collaboration s'effectue par l'échange d'information à l'échelle nationale et internationale grâce à un procédé réciproque selon lequel l'information qui parvient au Centre est redistribuée par lui. Par exemple, le Centre a :

- aidé le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador à établir un réseau provincial de documentation informatique fondé sur CCINFO;
- poursuivi l'échange d'information établi avec le National Institute for Occupational Safety and Health aux États-Unis et le Centre international d'informations de sécurité et d'hygiène du travail du BIT à Genève;
- collaboré avec l'Ontario Hospital Association pour produire un module de formation vidéotex (imageCCINFO) sur la méthode à adopter pour déplacer un client; l'Association a aidé le Centre à introduire des données pour NOMS DE MARQUE;
- travaillé en collaboration avec la Direction des pesticides d'Agriculture Canada pour mettre la base de données RENSEIGNEMENTS ET INFORMATION SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES (RIPA) à la portée du public en anglais et en français par l'intermédiaire de CCINFO;
- travaillé avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour mettre au point une version en langue indigène du module d'information vidéotex sur la sécurité lors des travaux d'excavation;
- collaboré avec le Centre national de l'information chimique, Paris, pour développer une base de données de langue française sur les produits chimiques, surtout en ce qui a trait à la toxicité;
- conclu des ententes d'échange de l'information avec le ministère de la santé du New Jersey;
- signé un protocole d'entente visant l'échange d'information avec l'Association canadienne de normalisation; et
- élaboré un plan selon lequel le disqueCCINFO servirait de source d'information primaire pour les centres antipoison partout au monde dans le cadre du programme international sur la sécurité des produits chimiques, de concert avec le Centre de recherches et de développement international et le Centre de toxicologie du Québec.

Ressources réutilisables. La stratégie des ressources réutilisables décrite au chapitre I dépend non seulement des ressources humaines, mais aussi de l'informatique. On évalue ordinairement les ressources informatiques par le nombre d'enregistrements électroniques qui ont été ajoutés pendant l'année (voir la figure 6). Or, cette mesure n'est

pas parfaitement fidèle, car la quantité et l'utilité des renseignements varie d'un enregistrement à l'autre. Par exemple, un enregistrement des bases de données INFOCHIM, NOMS DE MARQUE ou RTECS, qui renferme l'équivalent de plusieurs pages de texte dactylographié, diffère beaucoup d'un enregistrement NIOSHTIC ou CISILO, qui se compose simplement du titre d'une étude, du nom des auteurs et d'un court résumé. Les bases de données bibliographiques renferment des renvois qui servent principalement à faciliter la recherche pour les spécialistes. Les autres bases de données du Centre ont pour but de répondre à un nombre beaucoup plus grand de questions sur des sujets particuliers.

L'atelier sur les affections dorsales occasionnées par le travail; la conférencière est le docteur Linda Murray du département de la Santé de Chicago.

L'atelier sur les lésions attribuables au travail répétitif; la conférencière est le docteur Lisa Doupe, médecin d'usine, General Motors.

L'annexe II (p. 21) donne des renseignements plus détaillés sur les bases de données.

Ateliers. Comme on le mentionne au chapitre I, les ateliers sont une méthode qui permet d'intégrer l'élément social au processus d'élaboration de l'information. Les ateliers réunissent des représentants des travailleurs, des employeurs, des gouvernements et des milieux professionnels pour discuter de diverses questions d'hygiène et de sécurité au travail.

Au moment de présenter son budget des dépenses, le Centre prévoyait tenir jusqu'à quatre ateliers en 1987-1988 et c'est ce qu'il a fait.

L'atelier des tests de toxicomanie en milieu de travail a rassemblé au total 17 participants, dont des cadres supérieurs, des représentants des travailleurs et des médecins du travail oeuvrant dans les industries du transport aérien et ferroviaire, des produits chimiques, de l'automobile et des laboratoires. À la demande des participants, les conclusions ont été communiquées aux ministres et sous-ministres responsables de l'hygiène et de la sécurité au travail, à Santé et Bien-être social Canada et à Transports Canada. Les participants ont demandé aux ministres de se pencher sérieusement sur les conclusions et de ne pas légiférer dans une atmosphère de panique. La plupart des ministres ont répondu qu'ils accorderaient toute leur attention aux conclusions. La conférence sur les tests de toxicomanie en milieu de travail, tenue par la suite, a reçu un bon accueil de la presse qui a commenté non seulement les communiqués, mais aussi les conclusions auxquelles on a abouti à la fin de l'atelier.

L'atelier sur les affections dorsales occasionnées par le travail (50 participants) et l'atelier sur les lésions attribuables au travail répétitif (109 participants) ont permis aux participants de se pencher sur l'étendue des problèmes, sur les techniques actuelles et autres moyens de prévention possibles ainsi que sur les perspectives d'avenir.

En février, on a tenu un atelier d'une journée sur la classification en vertu du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), qui regroupait environ 90 représentants d'entreprises, de syndicats et de gouvernements dont plusieurs étaient responsables de la classification.

Les gens qui ont pris la parole s'accordaient à dire qu'il serait difficile de normaliser la classification. Ils ont invité les fournisseurs de produits chimiques à consulter d'autres membres de leur industrie de manière à atteindre un certain degré d'uniformité, et ont

fréquemment insisté sur l'importance que jouerait l'opinion des experts. Plusieurs participants ont proposé que le Centre agisse comme centre de rassemblement des données pour faciliter l'uniformité de la classification.

Selon les conclusions tirées de cet atelier, il appert que la disponibilité et la fiabilité de l'information ainsi que l'uniformité de son application sont d'une importance vitale pour la classification des produits chimiques en vertu du SIMDUT.

Devant l'intérêt que cet atelier a suscité, on a dû en prévoir un autre pour le 17 mai.

Recherche. Le budget des dépenses indiquait que le Centre appuierait la recherche en développant la banque de données RESSOURCES pour aider les chercheurs et organismes oeuvrant en recherche à identifier des personnes et organismes ressources ainsi que les domaines dans lesquels la recherche s'impose.

La banque de données RESSOURCES a trois composantes : (i) ORGANISMES, comptant un total de 805 enregistrements approuvés à la fin de l'exercice financier, (ii) PERSONNES RESSOURCES, 1 201 enregistrements, et (iii) ÉTUDES CANADIENNES, 485 enregistrements.

La version anglaise s'appelle RESOURCES. Les deux versions ont été modifiées en fonction des commentaires des usagers. Chaque année, l'ordinateur adresse une lettre à ceux qui fournissent des données leur demandant de les mettre à jour.

Figure 7
Coût par unité de service d'information

(a) Nombre total d'unités

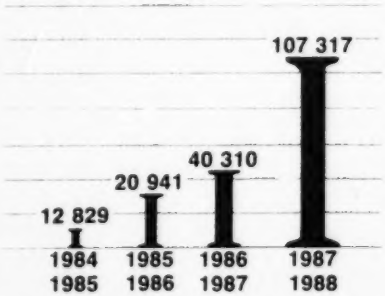

(b) Coût par unité

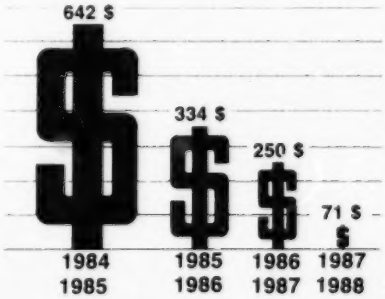

Coûts et rentabilité. Les figures 7 et 8 illustrant la tendance du coût par demande de renseignements ayant reçu une réponse ainsi que du nombre d'unités de service montrent une augmentation de la rentabilité du service.

Figure 8
Coût par demande de renseignements, en fonction du nombre de demandes traitées par le Service des demandes de renseignements (95 % du total)

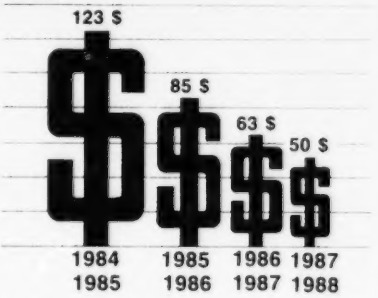

Le Centre partage certains frais avec les partenaires sociaux. En effet, leur contribution au développement du système et de la banque d'information représente une économie considérable pour le Centre.

La valeur, exprimée en dollars, de l'information fournie gratuitement par l'industrie et les organismes nationaux et internationaux est considérable. Il faudrait tenir compte de tous les revenus non monétaires de cet ordre pour déterminer le coût total du Programme, mais il reste encore à établir et approuver la méthode de calcul permettant d'arriver à un chiffre exact.

Évaluation du Programme. L'évaluation du Programme demandée par l'administration fédérale a finalement été terminée et le rapport a été remis au cours de l'exercice 1987-1988. Elle a été menée par des experts-conseils indépendants conformément aux directives dictées par le Comité directeur de l'évaluation du Programme après examen d'un plan d'étude soumis par l'un des experts-conseils. Le Comité était composé de représentants de divers ministères fédéraux et de membres de la haute direction du Centre. Le coût total

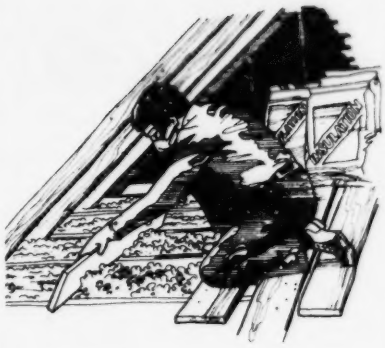

de l'évaluation s'élève à 130 200 $, ce qui ne comprend pas les frais engagés pour le Comité d'évaluation ni le temps considérable investi par le personnel du Centre.

L'évaluation du Programme comprenait :

- une enquête de fond auprès de 200 usagers du service de publications,
- un sondage auprès de 200 usagers du service de demandes de renseignements,
- 20 études de cas portant sur des usagers utilisant fréquemment les services du CCHST,
- une étude de suivi portant sur 76 organismes reliés à CCINFO,
- une étude de la structure administrative du CCHST, de ses mécanismes de planification et de contrôle et de sa productivité.

Les observations principales découlant de l'évaluation du Programme sont résumées sous forme de réponses aux questions qui se sont posées au cours de l'élaboration des critères de l'évaluation.

- *Quelle est la nature et l'étendue du problème d'hygiène et de sécurité au travail au Canada?*

  Les coûts de l'indemnisation des travailleurs et de la prévention augmentent rapidement, même en tenant compte de l'inflation.

- *Quel est le rôle du Centre?*

  Le rôle du Centre consiste à être une ressource nationale d'information en hygiène et sécurité au travail.

- *Quelle est l'efficacité de l'information en tant que stratégie?*

  L'information fournie par le Centre provoque des changements dans les lieux de travail. Elle facilite le changement. Sa valeur augmente à mesure que la diffusion prend de l'ampleur. En plus d'être la matière première de l'éducation et de la formation, elle constitue le fondement des stratégies du droit de savoir sur lesquelles on s'appuie de plus en plus pour formuler des lois. Celles-ci, à leur tour, ne peuvent pas être mises en pratique si l'information nécessaire n'est pas disponible.

- *Le rendement des services d'information du Centre est-il satisfaisant?*

  Les unités de service d'information produites par le Centre ont augmenté à un rythme uniforme. La chute rapide du coût par unité de service d'information est due à la méthode des ressources réutilisables.

  Le système électronique ligneCCINFO accomplit une plus grande partie de la tâche d'information.

  Le disque compact CD-ROM appelé disqueCCINFO rend possible la prestation d'un service d'information électronique dans d'innombrables lieux de travail à un prix remarquablement modique. Le disqueCCINFO permet de diffuser les publications du Centre et ses modules de formation vidéotex en plus de ses bases de données volumineuses.

Annu Jylhä-Pyykönen, spécialiste de l'information au centre de recherche Neulanen à Kuopio, Finlande.

- *Dans quelle mesure la clientèle du Centre est-elle satisfaite?*

  L'enquête de fond, les études de cas et le sondage effectué auprès des usagers de CCINFO ont confirmé de façon uniforme les résultats obtenus par le système de contrôle continu du Centre. Les usagers des services du Centre sont très satisfaits de la qualité et de la teneur scientifique de l'information qu'ils reçoivent. Ils apprécient les améliorations que le Centre a apportées à son service d'information, mais ils voudraient que le service soit encore plus rapide, plus facilement utilisable et qu'il connaisse une diffusion encore plus grande.

- *La gestion du Centre est-elle efficace?*

  Le Centre est adéquatement administré, son rendement est satisfaisant, il utilise à bon escient les ressources dont il dispose et il s'acquitte de son mandat comme il se doit.

- *Le fonctionnement et l'organisation du Centre sont-ils satisfaisants?*

  Les opérations se déroulent comme il se doit et l'organisation convient à la situation du Centre. Il faut cependant retenir que le fonctionnement et l'organisation du Centre sont dictés non seulement par la demande de services, mais également par les attentes des partenaires sociaux et de la clientèle ainsi que par les différentes sphères administratives, le financement et les responsabilités prévues par la Loi. On s'attend de plus en plus à ce que le Centre facilite la formulation des normes, l'éducation, la formation et la recherche, mais non pas au détriment de son service d'information, pour lequel la demande continue à augmenter.

  Le Centre a des obligations statutaires diverses, dont le maintien d'un Conseil des gouverneurs, qui lui laissent peu de marge de manoeuvre. Les frais administratifs généraux, même à leur strict minimum, seront toujours un fardeau de taille pour le Centre à cause de sa nature, de son environnement politique et de ses obligations légales. Même dans ces conditions, les dépenses administratives du Centre se comparent favorablement avec celles d'organismes similaires.

André Gendron, représentant national des Travailleurs canadiens de l'automobile pour le Québec.

- *Dans quelle mesure le Centre a-t-il répondu aux attentes et les craintes du début se sont-elles matérialisées?*

  Le Centre répond aux attentes du début. Sa fonction principale — son rôle premier — c'est l'information. Sa stratégie d'information s'est avérée efficace. Bien qu'il ne jouisse pas de toute la renommée souhaitable, le Centre est un institut national dont on attend un service accru.

  Cette initiative fédérale dans un domaine largement non fédéral a produit un service d'information d'envergure nationale respecté et de plus en plus recherché malgré une commercialisation presque inexistante.

Représentants du collège Conestoga : Midge Ennis, infirmière d'hygiène professionnelle; Mac Rostance, gestionnaire, ressources physiques; John Podmore, directeur, ressources humaines; et Kim Radigan, secrétaire, ressources humaines.

Annexe II

Bases de données CCINFO

Base de données	Nombre total d'enregistrements approuvés sur ligneCCINFO
NOMS DE MARQUE. Renseignements tirés des fiches techniques sur la sécurité des substances (FTSS) que fournissent les fabricants (distributeurs) de produits chimiques à appellation commerciale. La base de données s'appelle TRADE NAMES en anglais.	34 646
TRADE NAMES. Renseignements tirés des fiches techniques sur la sécurité des substances (FTSS) que fournissent les fabricants (distributeurs) de produits chimiques à appellation commerciale. La base de données s'appelle NOMS DE MARQUE en français.	34 646
INFOCHIM. Renseignements sur les substances chimiques pures ou naturelles et les mélanges résultant des procédés industriels. Les données sont compilées par le personnel du CCHST à partir de documents accessibles au public. La version anglaise s'appelle CHEMINFO.	104
CHEMINFO. Renseignements sur les substances chimiques pures ou naturelles et les mélanges résultant des procédés industriels. Les données sont compilées par le personnel du CCHST à partir de documents accessibles au public. La version française s'appelle INFOCHIM.	756
REGISTRY OF TOXIC EFFECTS OF CHEMICAL SUBSTANCES, RTECS (français). Version informatique en français du Registry of Toxic Effects of Chemical Substances publié par le NIOSH. La version anglaise s'appelle RTECS.	93 913
RTECS (anglais). Version informatique du Registry of Toxic Effects of Chemical Substances publié par le NIOSH. La version française s'appelle RTECS (français).	93 913

TRANSPORTATION OF DANGEROUS GOODS (TDG). Contient l'information relative à l'emballage et au transport des produits ayant reçu une désignation reconnue internationalement pour fins de transport; conçue, élaborée et offerte par la Générale Électrique Canada.	13 581
RENSEIGNEMENTS ET INFORMATION SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES (RIPA). Renseignements prêts à utiliser qui donnent l'identité et la description des produits enregistrés au Canada conformément à la Loi sur les produits antiparasitaires; produite par Agriculture Canada.	7 564
REGULATORY INFORMATION ON PESTICIDE PRODUCTS (RIPP). Renseignements prêts à utiliser qui donnent l'identité et la description des produits enregistrés au Canada conformément à la Loi sur les produits antiparasitaires; produite par Agriculture Canada.	7 564
CANADIANA. Références commentées à la documentation publiée au Canada, sur des sujets ou par des auteurs canadiens, en matière d'hygiène et de sécurité au travail.	10 981
ESSENTIALS. Thèmes d'hygiène et de sécurité au travail avec des références choisies par les spécialistes du CCHST comme étant nécessaires à quiconque désire comprendre l'actualité des connaissances sur chaque thème.	140
ORGANISMES RESSOURCES. Répertoire des organismes canadiens oeuvrant dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail. Les enregistrements sont soit en anglais, soit en français, selon la langue dans laquelle les renseignements ont été fournis.	805
RESOURCE ORGANIZATIONS. Répertoire des organismes canadiens oeuvrant dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail. Les enregistrements sont soit en anglais, soit en français, selon la langue dans laquelle les renseignements ont été fournis.	805
PERSONNES RESSOURCES. Répertoire des Canadiens oeuvrant dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail. Les enregistrements sont soit en anglais, soit en français, selon la langue dans laquelle les renseignements ont été fournis.	1 201
RESOURCE PEOPLE. Répertoire des Canadiens oeuvrant dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail. Les enregistrements sont soit en anglais, soit en français, selon la langue dans laquelle les renseignements ont été fournis.	1 201
ÉTUDES CANADIENNES. Répertoire des études canadiennes récemment effectuées dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail. Les enregistrements sont soit en anglais, soit en français, selon la langue dans laquelle les renseignements ont été fournis.	485

CANADIAN STUDIES. Répertoire des études canadiennes récemment effectuées dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail. Les enregistrements sont soit en anglais, soit en français, selon la langue dans laquelle les renseignements ont été fournis. 485

CASE LAW. Résumés de causes entendues et de décisions rendues par diverses administrations canadiennes en matière d'hygiène et de sécurité au travail. 1 238

FATALITY REPORTS. Renseignements sur les circonstances dans lesquelles des décès reliés au travail sont survenus. 382

Membres de l'Industrial Accident Prevention Association (IAPA).

NORMES ET RÉPERTOIRES. Répertoire des normes, listes de produits homologués, produits PLUS et autres produits d'information publiés par l'Association canadienne de normalisation. Les en-têtes sont en français. 1 443

STANDARDS AND DIRECTORIES. Répertoire des normes, listes de produits homologués, produits PLUS et autres produits d'information publiés par l'Association canadienne de normalisation. Les en-têtes sont en anglais. 1 443

NOISE LEVELS. Chiffres relatifs aux niveaux de bruit enregistrés en milieu de travail pour divers genres d'équipement et de postes dans différentes industries. 369

CISILO. Base de données bibliographiques bilingue touchant la documentation mondiale en matière d'hygiène et de sécurité au travail, créée par le Centre international d'informations de sécurité et d'hygiène du travail (CIS) à Genève, Suisse. 28 793

NIOSHTIC. Base de données bibliographiques touchant la documentation mondiale en matière d'hygiène et de sécurité au travail, créée par le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) à Cincinnati, É-U. 135 855

Annexe III

Modules de formation imageCCINFO sur disqueCCINFO

Une présentation de l'amiante/An Introduction to Asbestos. Sources, utilisations et effets de l'amiante en milieu de travail, les mesures de protection individuelle et les maladies causées par l'amiante.

Risques auxquels s'exposent les travailleurs qui emploient un duplicateur à alcool/Occupational Exposure to Spirit-duplicator Operations. Certaines substances potentiellement dangereuses qu'on utilise dans les duplicateurs à alcool.

Comment les matières chimiques du milieu de travail pénètrent dans l'organisme/How Workplace Chemicals Enter the Body. Les façons dont les matières chimiques peuvent pénétrer dans le corps humain, y compris les effets qu'elles produisent sur les systèmes digestif et respiratoire, la peau et les yeux.

Sécurité lors des travaux d'excavation/Excavation Safety. Dangers associés aux travaux d'excavation et leurs causes, ainsi que la façon de prévenir les effondrements de terrain. L'usager évalue ses connaissances de temps à autre au moyen d'un questionnaire noté.

Les photocopieurs présentent-ils des dangers pour la santé?/ Hazards of Photocopiers. Description de divers produits chimiques potentiellement dangereux qu'on utilise dans les machines à photocopier.

La formation d'un comité d'hygiène et de sécurité à votre lieu de travail/Forming a Health and Safety Committee Where You Work. Questions et réponses sur les faits, règlements et recommandations ayant trait à la formation d'un comité conjoint d'hygiène et de sécurité au travail.

Évaluation de la méthode à adopter pour déplacer un client/Assessing Clients for Lifts and Transfers. Préparé en collaboration avec la Health Care Occupational Health and Safety Association. Enseigne comment choisir entre un transfert et un soulèvement pour déplacer un client; indique ensuite les différents types de transfert ou de soulèvement. Des exercices pratiques sont donnés dans la seconde partie.

Rapport du Vérificateur

AUDITOR GENERAL OF CANADA VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Le Conseil du Centre canadien d'hygiène
et de sécurité au travail
et le
ministre du Travail

J'ai vérifié l'état des résultats du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail pour l'exercice terminé le 31 mars 1988. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement les résultats de l'exploitation du Centre pour l'exercice terminé le 31 mars 1988 conformément aux conventions comptables énoncées à la note 2 afférente à l'état financier, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour le Vérificateur général du Canada

Raymond Dubois, F.C.A.
Sous-vérificateur général

Ottawa, Canada
le 3 juin 1988

État des résultats

pour l'exercice terminé
le 31 mars 1988

Dépenses	1988	1987
Exploitation		
Traitements et avantages	$ 5,162,376	$ 5,189,521
Transport et communications	532,382	567,187
Services publics, fournitures et approvisionnement	522,231	311,161
Information	431,480	347,398
Locaux	358,873	318,111
Mobilier, matériel et améliorations locatives	215,486	204,134
Services professionnels et spéciaux	184,191	222,803
Réparation et entretien	177,105	188,008
Locations	61,113	88,074
Indemnités de cessation d'emploi	1,500	77,770
	7,646,737	7,514,167
Administration		
Traitements et avantages	301,770	351,175
Gouverneurs, conseil de direction et comités	198,460	213,121
Déplacements	20,405	26,808
Services professionnels et spéciaux	13,512	6,778
Services publics, fournitures et approvisionnement	224	-
	534,371	597,882
	8,181,108	8,112,049
Recettes à valoir sur le crédit	187,257	63,611
Coût net de l'exploitation (note 3)	$ 7,993,851	$ 8,048,438

Les notes ci-jointes font partie intégrante du présent état.

Approuvé par :

le Président du Conseil

l'honorable Martin O'Connell

le Président et administrateur en chef

Gordon Atherley

le Secrétaire-trésorier

Kash Manchuk

Notes afférentes à l'état des résultats

du 31 mars 1988

1. Autorisation et objectifs

Le Centre a été constitué le 20 avril 1978 en vertu de la Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, et est un établissement public nommé à l'annexe B de la Loi sur l'administration financière. Les objectifs du Centre sont de promouvoir le droit fondamental des Canadiens de travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les dépenses d'exploitation du Centre sont financées par le biais d'une autorisation budgétaire annuelle.

2. Conventions comptables importantes

L'état des résultats a été préparé en utilisant les conventions comptables suivantes :

(a) Comptabilisation des dépenses.

À l'exception des indemnités de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés sur une base de caisse, toute dépense est, selon la convention comptable des comptes à payer à la fin de l'exercice du gouvernement, comptabilisée sur une base d'exercice.

(b) Comptabilisation des recettes.

Une recette est, selon les conventions comptables du gouvernement, comptabilisée sur une base de caisse.

(c) Achats d'immobilisations.

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement, au cours de l'exercice de leur achat.

(d) Services fournis gratuitement par d'autres ministères.

Les montants estimatifs de services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les dépenses.

(e) Régime de pensions de retraite.

Les employés participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre contribuent à parts égales au coût du Régime. Les contributions du Centre sont imputées aux dépenses sur une base de caisse.

3. Crédit parlementaire

	1988	1987
Travail :		
Crédit 15 (Crédit 30 en 1987)	$ 7,665,000	$ 8,063,645
En complément :	19,109	-
Conseil du Trésor - Crédit 5	7,684,109	8,063,645
Somme périmée	257	286,121
Emploi du crédit	7,683,852	7,777,524
Plus : services fournis gratuitement par les ministères	309,999	270,914
Coût net de l'exploitation	$ 7,993,851	$ 8,048,438

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Les conventions comptables du gouvernement du Canada n'exigent pas la capitalisation des immobilisations. Des contrôles internes sont cependant maintenus par le Centre afin de sauvegarder ces actifs et ceux-ci sont amortis sur leur durée de vie utile.

Immobilisations au coût	31 mars 1987	Acquisitions	Aliénations	31 mars 1988
Matériel informatique	$ 2,203,666	$ 162,028	$ 2,951	$ 2,362,743
Mobilier et matériel	962,488	53,458	22,640	993,306
Améliorations locatives	632,719	-	-	632,719
	$ 3,798,873	$ 215,486	$ 25,591	$ 3,988,768

Amortissement cumulé	31 mars 1987	Amortissement	Diminution	31 mars 1988
Matériel informatique	$ 1,218,961	$ 364,527	$ 2,951	$ 1,580,537
Mobilier et matériel	643,098	117,910	18,436	742,572
Améliorations locatives	632,719	-	-	632,719
	$ 2,494,778	$ 482,437	$ 21,387	$ 2,955,828

5. Passif

	31 mars 1988	31 mars 1987
Créditeurs et frais courus	$ 386,592	$ 485,918
Rémunération de vacances accumulée	173,243	162,505
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	53,087	33,698
	$ 612,922	$ 682,121